



PERS-JUSSY

Revue Communale - Édition 2020



Le mot de la Commission Communication

Cette revue sera la dernière de ce mandat 2014-2020.

Ainsi, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont œuvré avec nous durant ces six années à la réalisation de cette brochure, grâce à leurs textes, leurs photos, leurs témoignages.

Profitons également de ces quelques lignes pour souligner le travail réalisé dans l'ensemble de la commune par les associations, les écoles, les services communaux, qui font vivre notre beau village et favorise un lien social entre les habitants.

Un grand merci à tous !

La Commission Communication

Sommaire

VIE MUNICIPALE

- 4-5 Budget 2019
- 6-7 Commission urbanisme 2019
- 7 LE SRB déménagement
- 8-10 Service enfance jeunesse
- 11 École des Roguet
- 12-14 École du chef-lieu

VIE ASSOCIATIVE

- 15 Association des Parents d'Élèves
- 16-17 Cantine Scolaire
- 18-19 Au Petit Bonheur
- 20-21 Comité des Fêtes
- 22 Amis de Pers-Jussy
- 23 ADMR les Tourelles
- 24-25 Bibliothèque de Pers-Jussy
- 26-27 Chorale Arc-en-Ciel
- 28 Fa Si La Musique
- 29 Club photos : Pixel d'Argent
- 30 Club des Saveurs
- 31 Persy-CAT
- 32 Don du Sang
- 33 Pers-Jussy Danse
- 34-35 US Pers-Jussy
- 36-37 Gym Pers-Jussy
- 38 ACCA : chasse de Pers-Jussy
- 38 Pers-Jussy Vélo
- 39 La Persjussienne

Édito du Maire

Le maire, tout comme chaque élu, se doit d'honorer ses engagements jusqu'au terme de son mandat, tout en respectant l'avis et les convictions de chacun.

Du fait de la proximité des élections municipales, il ne sera pas fait état du travail des commissions présidées par mes adjoints, que je tiens à remercier.

« Le silence est un ami qui ne trahit jamais ». Confucius

Je m'adresse à vous pour la dernière fois, avec émotion, pour vous dire tout le plaisir et la satisfaction que j'ai eus à m'engager à vos côtés, pour impulser l'essor de notre belle commune de Pers-Jussy.

C'est avec passion, que j'ai accompli la mission que vous avez bien voulu me confier et je vous en suis extrêmement reconnaissant. Du fond du cœur merci !

Vous le savez, il n'est pas toujours facile de conjuguer vie de famille et vie publique.

Je voudrais exprimer toute ma gratitude à ma famille, à mon épouse, à mes enfants, à mes petits-enfants, qui ont fait preuve de beaucoup de compréhension, durant de très nombreuses années.

Je vous souhaite une très bonne lecture des pages qui vont suivre, tout en adressant mes félicitations à la commission communication.



Votre Maire
Louis Favre

VIE ASSOCIATIVE

- 40-41 Actions Internationales pour les Missions d'Éducation
- 42-43 Ski club Pers-Jussy
- 44 La Liane France Afrique

ÉTAT CIVIL

- 52-53 Histoire
- 54 État civil

ANNÉE 2019

- 45 Vœux du Maire
- 46 Vœux au personnel municipal
- 46 Ball-Trap
- 47 Livre au CM2
- 47 Accueil des enseignants
- 48-50 Les activités du CCAS
- 51 Cérémonies Commémoratives
- 51 Remise de médaille à Louis FAVRE

INFOS PRATIQUES

- 55 Calendrier des Manifestations 2020
- 56-57 Infos pratiques
- 58-59 Les entreprises de Pers-Jussy

Budget 2019

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	696 480,00 €
Achats prestation de services	14 000,00 €
Eau et assainissement	15 000,00 €
Électricité	70 000,00 €
Combustibles	50 000,00 €
Carburants	7 000,00 €
Alimentation	9 000,00 €
Produits de traitement	2 500,00 €
Autres fournitures	1 000,00 €
Fournitures d'entretien	15 000,00 €
Fournitures petit équipement	11 000,00 €
Fournitures de voirie	10 000,00 €
Vêtements de travail	1 000,00 €
Fournitures administratives	7 000,00 €
Livres pour la bibliothèque	2 200,00 €
Fournitures scolaires	17 000,00 €
Autres matières et fournitures	6 500,00 €
Contrats prestations services	500,00 €
Location immobilière	3 600,00 €
Location mobilière	16 000,00 €
Charges de copropriété	66 600,00 €
Entretien de terrains	38 000,00 €
Entretien de bât. publics	30 000,00 €
Entretien autres bâtiments	5 000,00 €
Entretien de voirie	70 000,00 €
Entretien de réseaux	3 000,00 €
Entretien de bois et forêts	10 000,00 €
Entretien matériel roulant	10 000,00 €
Ent. autres biens mobiliers	6 000,00 €
Maintenance	26 000,00 €
Primes d'assurances	25 000,00 €
Assurance dommage	3 000,00 €
Documentation	1 600,00 €
Vers. organismes formation	2 000,00 €
Autres frais divers	7 000,00 €
Indemnités au comptable	800,00 €
Honoraires	16 000,00 €
Frais d'actes, de contentieux	3 000,00 €

Divers (analyses)	500,00 €
Annonces et insertions	500,00 €
Fêtes et cérémonies	10 000,00 €
Catalogues et imprimés	400,00 €
Publications	4 600,00 €
Divers	2 200,00 €
Transport collectif	3 000,00 €
Missions (frais déplacements)	500,00 €
Réceptions	200,00 €
Frais d'affranchissement	3 300,00 €
Frais de télécommunication	9 000,00 €
Cotisations	11 000,00 €
Frais de gardiennage	60,00 €
Frais de nettoyage locaux	4 000,00 €
À un GFP de rattachement	33 300,00 €
À d'autres organismes	9 500,00 €
Autres services extérieurs	10 000,00 €
Taxes foncières	13 000,00 €
Taxe d'habitation	120,00 €

Charges de personnel	872 800,00 €
Autre personnel extérieur	1 500,00 €
Cotisations au FNAL	700,00 €
Cotisations CDG + CNFPT	11 000,00 €
Autres impôts / rémunérations	1 600,00 €
Personnel titulaire	446 500,00 €
Personnel non titulaire	133 600,00 €
Rémunération des apprentis	8 000,00 €
Cotisations à l'URSSAF	101 000,00 €
Cot. aux caisses de retraite	118 100,00 €
Cotisations ASSEDIC	10 000,00 €
Cot. assurances du personnel	26 500,00 €
Vers. supplément familial	1 000,00 €
Cot. sociales (apprentissage)	500,00 €
Cotisation autres org. sociaux	1 500,00 €
Médecine du travail	2 200,00 €
Autres charges sociales	9 100,00 €

Autres charges	258 750,00 €
Redevance pour brevets	1 800,00 €
Indemnités des élus	66 000,00 €
Frais de mission - élus	100,00 €
CotisationS retraite - élus	3 000,00 €
Cotisations de sécurité sociale	6 300,00 €
Service incendie	76 400,00 €
Autres contributions	40 000,00 €
Autres contributions	14 100,00 €
Subv. CCAS	11 000,00 €
Subventions	40 000,00 €
Autres	50,00 €

Charges financières	118 000,00 €
Emprunts - Intérêts	118 000,00 €

Charges exceptionnelles	4 800,00 €
Titres annulés (exercices antérieurs)	4 800,00 €

Atténuations de produits	53 000,00 €
FPIC	53 000,00 €

Dépenses imprévues	5 516,45 €
---------------------------	-------------------

Opérations d'ordre	17 775,00 €
Dot. amort. des immos	15 110,00 €
Dot. amort. des charges	2 665,00 €

Virement à la section d'inv.	710 000,00 €
-------------------------------------	---------------------

TOTAL 2 737 121,45 €

Recettes

Résultat reporté	185 231,68 €
-------------------------	---------------------

Atténuations de charges	12 500,00 €
Remboursement/Rémunération	12 500,00 €

Produits des services	161 700,00 €
Occupat° domaine public	3 600,00 €
Redev. à caractère de loisirs	56 000,00 €
Redevances serv. périscolaires	74 000,00 €
Autres prestations de services	6 700,00 €
Fermages	2 000,00 €
Mise disposition personnel	12 400,00 €
Remb. autres redevables	7 000,00 €

Impôts et taxes	1 191 492,00 €
Taxes foncières et habitations	928 620,00 €
Attribution de compensation	97 972,00 €
Pylônes électriques	23 600,00 €
Taxe sur l'électricité	70 000,00 €
Taxe locale / publicité ext.	1 300,00 €
Taxe additionnelle (droits mutation)	70 000,00 €

Produits exceptionnels	400,00 €
Produits exceptionnels	400,00 €

Autres produits	110 000,00 €
Revenus des immeubles	110 000,00 €

Dotations et participations	1 074 567,00 €
Dotation Forfaitaire	240 000,00 €
Dotat° Solidarité Rurale	50 000,00 €
Fonds Genevois	730 000,00 €
Autres organismes	25 000,00 €
État - Compensation TF	6 144,00 €
État - Compensation TH	21 623,00 €
Autres attributions	1 800,00 €

Opérations d'ordre	1 230,77 €
Revenus des immeubles	1 230,77 €

TOTAL 2 737 121,45 €

Investissement

Dépenses

Solde d'exécution reporté	703 205,13 €
----------------------------------	---------------------

Emprunts et dettes assimilés	390 000,00 €
Emprunts en euros	286 800,00 €
Dépôt & cautionnement	4 800,00 €
Autres dettes - Autres grpt	98 400,00 €

Immo. incorporelles	28 840,00 €
Révision du PLU	28 840,00 €

Autres immos financières	89 100,00 €
Dépôt & cautionnement	100,00 €
Autres créances	89 000,00 €

Immobilisations corporelles	463 034,84 €
Terrains de voirie	7 000,00 €
Autres terrains	3 000,00 €
Plantation d'arbres	2 900,00 €
Bâtiments scolaires	5 410,00 €
Autres bâtiments publics	83 938,36 €
Installations de voirie	10 000,00 €
Réseaux d'électrification	75 500,00 €
Autres réseaux	45 000,00 €
Matériel d'incendie	6 000,00 €
Matériel divers	32 000,00 €
Matériel de transport	130 000,00 €
Matériel de bureau & info.	5 287,48 €
Mobilier	51 750,00 €
Matériel divers	5 249,00 €

Immobilisations en cours	3 037 875,45 €
Aménagement au Chef-lieu	691 915,39 €
Cimetière	15 000,00 €
Construction - Bâtiments	40 000,00 €
Construction - Mairie	14 640,00 €
Construction - École de Musique	1 129 769,20 €
Construction - Médiathèque	834 086,47 €
Voirie	312 464,39 €

Opérations d'ordre	1 230,77 €
Autres organismes	1 230,77 €

TOTAL 4 713 286,19 €

Recettes

Dotations, fonds divers	1 681 020,19 €
FCTVA	108 552,00 €
Taxe d'aménagement	55 000,00 €
Excédent de fonctionnement	1 517 468,19 €

Subventions d'investissement	860 256,00 €
Subvention de l'État	15 000,00 €
Subvention de la Région	240 495,00 €
Subv. du Département	184 000,00 €
Subv. du Département	107 000,00 €
Subv. du Département	100 000,00 €
Subv. du Département	24 761,00 €
DETR	189 000,00 €

Emprunts & dettes	425 305,00 €
Emprunts	419 505,00 €
Dépôts & cautionnement	4 800,00 €

Produit des cessions	1 019 930,00 €
-----------------------------	-----------------------

Virement de la section fonct.	710 000,00 €
--------------------------------------	---------------------

Opérations d'ordre	17 775,00 €
Frais d'étude PLU	15 110,00 €
Frais d'acquisition des immo.	2 665,00 €

TOTAL 4 713 286,19 €

Compte Administratif 2018 - Balance Générale

Libellé	Dépenses		Recettes	
	réalisées	à réaliser	réalisées	à réaliser
Section de fonctionnement	2 542 780,79 €	0,00 €	4 245 480,66 €	0,00 €
Section d'investissement	2 070 235,57 €	1 282 263,06 €	1 367 030,44 €	468 000,00 €

Budget 2019 - Dettes et créances à long terme

Créances	Dettes en capital au 1 ^{er} janvier 2019	Annuités à payer	
		Intérêts	Capital
Article 1641	2 145 428,44 €	79 611,20 €	286 718,81 €



Commission Urbanisme - 2019

Déclarations préalables accordées

FEINE RINDEL Monique Clôture	552 route de Chevrier	DURIEZ Matthieu Mise en place d'une porte-fenêtre et d'un garde-corps	15 chemin de Verdel	FAUVAIN Hervé Appentis	731 route de Loisinges
REYNARD Aurélien 2 fenêtres	814 route de la Croix d'Ornex	CHAIX Cécile Mur rehaussé d'une clôture	391 route de Navilly	DESBIOLLES Didier Division parcellaire	Route de la Croix d'Ornex
PETIT Quentin 2 fenêtres de toit	1060 route de la Croix d'Ornex	GUIONNET Xavier Isolation extérieure et pose de crépis des 4 façades	325 route de l'Église	GARAN Joëlle Ravalement de façades et changement de fenêtres	175 route des Fins
DUPONT Éric Panneaux photovoltaïques	195 route du Chable	LAUPER Patrick Élargissement d'un portillon d'entrée	33 chemin de la Côte	PAZMANDY Tibor Abri ouvert pour 2 véhicules	832 route de Loisinges
BROUSSE Émilie 2 vélux sur le toit du garage	70 chemin de Chevranges	SAGE Émilie Modification de l'aspect de la façade	1280 route du Four	LAEVENS Lucie Rénovation fenêtres	883 route de la Croix d'Ornex
CHARRIÈRE Julien Garage	117 clos les Clsairières	DEBRAY AGUILAR Jérôme Installation de 2 vélux et d'une cheminée	235 route des Vuardes	SOUDAN Stéphane Création d'un mur de soutènement et clôture	141 impasse des Granges
LANDRAT Marc Antoine Changement et isolation toiture	436 route de la Crosaz	FILLON Jean-Louis Panneaux photovoltaïques	822 route des Fins	KHADIR Françoise Pose d'une serre en verre	145 impasse de la Montagnière
RAPHOZ Brigitte 1 vélux et une fenêtre	178 impasse de l'Uche	MONSAURET Gaëlle Clôture	34 clos les Clairières	ACKER Sébastien Piscine	344 route de Navilly
BILLOD Jérémy Terrasse	Chemin du Crêtet	ROGUET Joseph Exhaussement de terrain	2766 route de la Chapelle Rambaud	VAN DER MEI Albert Jan Pose de vélux	185 route de Chevrier
SNCF Réseau Mât rabattable	Chemin rural les Courtets	NOTARGIACOMO Éric Clôture et mur de soutènement	2595 route de la Chapelle Rambaud	BERGER Lisa Piscine	137 allée de la Crosaz
REGAT Julien Remplacement des tuiles	550 route du Biollay	DOMERGUE Bruno 2 vélux et 2 fenêtres	170 route de Loisinges	ERMEL Mathieu Clôture et portail	122 route de Jussy
LACHEZE Jacques Panneaux photovoltaïques	100 chemin de Montagny	JACQUEMOUD Cécile Panneaux photovoltaïques	79 chemin des Cornus	RATISBONNE Daniel Pergola et modification façades	321 route de l'église
RAPHOZ Brigitte Balcon en façade et porte-fenêtre	200 impasse de l'Uche	JACQUEMOUD Laurent Clôture, portail, et empiérement	60 impasse des Hutins	IDEIS HLM immeuble de la Sauge Ravalement de façades	Chemin du Beule
LAMBERT Alain Création de 3 fenêtres de toiture	902 route des Fins	QUEROL Alexandre Piscine	339 route de l'Église	BONVIN Christian Installation pour production d'énergie solaire	429 route des Vuardes
CARPENTIER Grégory Piscine	710 route de la Collay	CARON Benoît Pose d'un vélux	834 route de Loisinges	SOLER Germain Abri pour terrasse	794 chemin de la Croix d'Ornex
COLLOT Romain Rénovation fenêtres et façades	251 chemin du Crêtet	BOINET Yannick Rénovation toiture	240 chemin de Chatembert	COLSONET Thierry Rénovation toiture + 6 vélux	526 route de Lasnelaz
GENTNER Christian Clôture, façades et marquise	414 route de Loisinges	CRITIN Marcel Clôture	626 route des Fins	TESTA Joseph Abri voiture ouvert	28 clos Saint-Hubert
DONJON Corinne Ajout d'une fenêtre et d'une porte-fenêtre	145 allée de la Crosaz	SNC La Tournelle Division parcellaire	885 route de Loisinges	BURDIN Olivier Abri voiture ouvert	1937 route de la Chapelle Rambaud
DEWILDE Laurence Régularisation façades, balcon et fenêtres de toit	20 chemin de Sous les Prés	LYONNE Jean Pierre Clôture	780 route de Loisinges	DESBIOLLES Dominique Division parcellaire	719 route de la Croix d'Ornex
CASARA Sébastien Clôture	120 route du Nant Guin	BALLANFAT Annick Clôture	625 route du Chable	DUBOUCHET Nadia Abri de jardin	2660 route de la Chapelle Rambaud
DUVERNEY Pascal Façades	145 route du Vuarapan	PAZMANDY Tibor Abri de jardin	832 route de Loisinges	SCCV le Clos des Chênes Division parcellaire	Route de Loisinges
GERLIER François Changement de toiture pour remise en état	1241 route du Four	LACROIX Marie Christine Division parcellaire	70 route du Nant Guin	DARRAZI Anaïs Muret et clôture	Route des Vuardes
LEBOULAIR Rémy Rénovation d'une clôture	Route du Four	DUMUID Raymond Panneaux photovoltaïques	391 route du Chable	LACROIX Yolande Abri de voiture	Route de Vuret
REYNARD Philippe Clôture	421 route des Vuardes	HAYE Guenael Panneaux photovoltaïques	825 route de Reignier	DRUGUET Jean-Pierre Suppression d'un balcon, changement de bardage, isolation	Route de Vuret
REYNARD Aurélien Mur et clôture	814 route de la Croix d'Ornex	FERREIRA Christophe Pergola	34 chemin des Cornus	HAM PETERSSON Emil Panneaux photovoltaïques	Clos les Clairières
GERLIER François Division parcellaire	Route du Four	KRENTZ Gérard Serre de culture démontable	1050 route de Crédoz	PETIT Quentin Changement de fenêtres	Route de la Croix d'Ornex
VEILLET Isabelle Abri de jardin	2433 route d'Arbusigny	ERMEL Mathieu Clôture	122 route de Jussy	COPPET Alexandre Piscine	Rue du Vuarapan
KLAIFI Chantal Division parcellaire	Chemin de Chatembert	LESAFFRE Cédric Auvent devant la porte	604 route de la Croix d'Ornex	FRATTINI Marina Modifications façades	Route de Reignier
BRAOUZEC Hervé Portail	Route du Biollay d'en Haut	BORIANCIC Henri Division parcellaire	Route de Crédoz	MUFFAT ES JACQUES Frédéric Agrandissement des ouvertures et remplacement fenêtres	Route de la Collay

Permis de construire accordés

DE VITO MÉGEVAND Abri pour stockage	309 route de Cevins
ALAGICH Sylvain Velux et agrandissement de la maison	1771 route de la Roche sur Foron
LOPES FERREIRA Miguel Réhabilitation d'une ancienne bâtisse	85 route du nant Guin
DUPONT Kévin Maison individuelle	1480 route de la Chapelle Rambaud
GAEC LA LOUISA Extension d'un bâtiment agricole	2766 route de la Chapelle Rambaud
DORANGE PATTORET Nathalie Maison individuelle	Route du Four
SYORD Mickaël Maison individuelle	559 route de l'Église
LARPIN Thomas Maison individuelle	555 route de l'Église
PIONCHON Patricia CARRAUD Sandra	209 clos les Clairières Maison individuelle
GROS Claude	Route du Nant Guin

Réhabilitation d'une ancienne bâtisse	
LAUMONIER Thomas Agrandissement de la maison	363 route de Jussy
TERFOUS Riwan NAVILLE Anne Sophie	118 clos les Clairières Maison individuelle
MAZZUCATE Aurélien Maison individuelle	15 route de la Crosaz
ASPORD Mickaël VAUCHEY Marjorie	ZI les Contamines Exten. et réno. d'un bât. artisanal
MORETTI Didier Travaux divers sur construction existante	314 impasse des Bégauls
MERCIER Vincent Garage	908 route des Roguets
SOLER Paloma FARINAS Javier Extension de la maison et panneaux solaires	1656 route de Vuret
DEBRAY AGUILAR Jérôme Rénovation, extension et abri jardin	325 route des Vuardes
JACQUEMOUD TP Abri pour véhicules	60 impasse des Hutins

ROGUET Romain Reconstruction d'un ancien bâtiment	2680 route de la Chapelle Rambaud
ROGUET Stéphane Réhabilitation d'une ancienne bâtisse en logements	76 chemin de la Côte
DOEDENS Wihelmina Surélévation des 3/4 de la toiture existante	227 route des Chênes
MAIGNAN Mathieu Maison individuelle	219 clos les Clairières
GAEC la Chaumière Extension d'un bâtiment agricole	Route des Roguet
SCI ATR Construction d'un bâtiment pour 3 logements	54 route des Roguet
JACQUEMOUD TP Construction de locaux de stockage	Impasse des Hutins
RODRIGUEZ FALLARD Aurélie Extension de la maison	Route du Vuarapan
BOUE Thierry Maison individuelle	Clos les Clairières
TRAUDICH Denis Extension de la maison	Route de Cevins

Certificats d'urbanisme opérationnel

LATAPIE Michel Réhabilitation du chalet existant	1640 route de la Collay
PLUTINO Michèle Division en vue de détacher 2 lots à construire	439 route de Lasnelaz
GAUD Roger Découpage parcellaire	La Charmille
GAUD Fabienne Découpage parcellaire	La Charmille

Permis d'aménager accordés

BORIANCIC Henri Aménagement de 4 lots	Route de Crédoz
--	-----------------

Modificatif de permis accordés

VROYLANDT Pierre Piscine	Allée de la Crosaz
DUVAL Thibault Modification de l'implantation de la maison et modif de la façade	Route de la Roche sur Foron
ROBERT Irène Modification façades avec nuancier communal	Clos les Clairières
GERLIER François Restau. et mise aux normes d'une ancienne bâtisse	1235 route du Four
ZDONOWSKI Kévin Garage	Allée de la Crosaz
SYORD Mickaël Modification des couleurs des tuiles et des façades	Route de l'Église
SONNERAT Ludovic Régularisation toiture, sous-sol et façades modifiées	53 route du Four
ASPORD Stéphanie façades modifiées	Clos les Clairières

Permis de démolir accordés

Commune de Pers Jussy Démolition totale de la maison	107 route de l'Église
DURIEZ Matthieu Démolition d'un appentis et d'un préfabriqué en béton	15 chemin des Verdel
SNCF Mobilités Démolition totale du bâtiment comprenant 2 logements	161 route de Cornier



Le SRB déménage

À partir du 1^{er} janvier 2020, vous retrouverez l'accueil, le service administratif et la direction au

85 route de Serry - ZA de Findrol - 74 250 FILLINGES.

Les numéros de téléphone ne changent pas.

Le public sera accueilli :

- Tous les matins, de 8h30 à 12h
- Le lundi, mercredi et jeudi, de 13h30 à 17h30

Découvrez le site Internet : www.s-rb.fr

Vous y trouverez par exemple les numéros d'astreinte et les informations pratiques.



Service enfance jeunesse

Les enfants à l'école...

Du monde sur la route, la sortie de l'autoroute bouchée à n'en plus finir, des horaires de travail non compatibles avec l'école?... Un mot, un geste, le SEJ fait le reste: accueil périscolaire ouvert à partir de 7h le matin, et jusqu'à 18h30 le soir.

Les vacances arrivent!!!!...

Rassurez-vous, le SEJ, accueille vos enfants durant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30.

Vous ne connaissez pas encore le service, vous souhaitez un renseignement?...

Une adresse mail: sej@mairie-pers-jussy.fr

Un numéro: 07 86 55 56 13

Un bureau: à la mairie, aux horaires d'ouverture de celle-ci.

Un blog: <https://persjussyloisirs.wordpress.com>

Mais aussi et en vrac, tout au long de l'année, des colos, des fous rires, des animateurs rigolos, des animateurs moins rigolos, des déguisements, des sorties, des jeux, des souvenirs et j'en passe!!!

N'hésitez pas, nous vous attendons, et vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter les accueils!!! Tout d'abord, un grand merci, mais surtout tenez-vous informés: sans doute au cours de l'année, une ou deux modalités d'inscription seront modifiées!



Fête de Noël au périscolaire - décembre 2018



Atelier cake design au centre de loisirs avec Unicake by Vanessa



Atelier BD en linogravure avec Coraline



Un goûter extérieur au périscolaire élémentaire



Goûter festif chez les maternelles

MUNICIPALE



Carnaval à la maternelle



Rallye photos dans Pers-Jussy - juillet 2019



Construction d'hôtels à insectes avec Nicolas en partenariat avec Mickaël Tissot (Anim'Nature) été 2019



Sortie raquettes à Plaine Joux - février 2019 ▲

Sortie Lac de Passy - été 2019 ▼



MUNICIPALE



Colo à Montrond pour les 8-12 ans - juillet 2019



Colo à Excenevex pour les 6-9 ans - août 2019



L'équipe 2019-2020 du SEJ

De gauche à droite : Virginie DUBOIS, Sabine PASQUIER, Aurore CHAMOT, Amélie GAULMIN, Amélie LAVERRIERE
Omar MOUTAL, Mathieu CHASTEL, Bastien NUYTEN, Nicolas PRETET, Vincent ROSSET



Sortie à Sallanches - Automne 2019

Contact **SEJ**

07 86 55 56 13

<https://persjussyloisirs.wordpress.com/>



École des Roguet

Au cours de l'année 2018-2019, avec l'ancienne chargée d'école Mme BARADELLE, les élèves des Roguet ont fait de multiples et beaux projets.

Les enfants sont partis une semaine en classe de neige aux Carroz d'Arrache avec deux autres classes uniques: l'école des Crues d'Éteaux et l'école de la Chapelle Rambaud. Une belle semaine où les enfants ont fait du ski alpin.



Comme chaque année, le Père Noël est passé dire bonjour aux enfants de l'école des Roguet.

**L'année 2019-2020 débute,
le thème de l'année est le tour du monde.**



Au cours du mois d'avril la classe a participé au Salon de littérature jeunesse à la médiathèque de La Roche Sur Foron. Après avoir lu et travaillé en classe sur leurs livres et confectionné des jeux de société rappelant les histoires, les enfants ont rencontré les auteurs et les illustrateurs de leurs livres Anne SCHMAUCH et Philippe UG. Une belle journée où les enfants ont pu voir et vivre autrement la littérature jeunesse. Chaque enfant a confectionné un livre pop-up, un livre animé en volume.



Nous partons à la découverte des pays à travers le monde. Si vous partez hors de France, les élèves des Roguet et moi-même serons heureux de recevoir une carte postale de votre part. Ce serait l'occasion de découvrir une région du monde et de participer à votre voyage. Au cours des premiers mois de l'année nous avons voyagé à San Francisco, en Espagne, dans des îles de Norvège, en Argentine...

Vous pouvez nous décrire les paysages que vous avez découverts, la nourriture locale que vous dégustez ou encore nous raconter une anecdote de voyage! (si vous souhaitez une réponse laissez nous une adresse mail ou une adresse postale.) Voici notre adresse: École des Roguet, 2715 Route de la Chapelle Rambaud, 74 930 Pers-Jussy

Mme Audrey ALBERT,
chargée d'école des Roguet

École du Chef-Lieu

Petite et Moyenne sections

Classes de Marie-Amélie HALLE
et Marie-Hélène PAILLOUX

En juin, les élèves ont présenté un spectacle de danse folklorique sur des chansons du répertoire traditionnel: « Jean petit qui danse », « La fille du coupeur de paille », « Bonjour ma cousine » etc. Un moment de joie et de fierté pour les élèves et les parents.



En fin d'année, les élèves ont passé une journée à la ferme éco-pédagogique de Chosal à Copponex. Découvertes nombreuses sur les plantes et les animaux... et un traditionnel pique-nique.



Moyenne et grande sections

La compagnie « l'Arbre à Musiques » est venue dans notre école nous présenter leur spectacle musical. Les lettres, syllabes et mots sont mis en chanson avec une bergère et un meunier. Une jolie représentation qui a beaucoup plu aux élèves de moyenne et grande sections qui ont participé activement !

Une sortie scolaire de fin d'année à Genève a eu lieu en juin pour deux classes de moyenne et grande sections : une visite du musée le matin, puis un pique-nique a eu lieu dans un parc à midi où les enfants ont profité des jeux de plein air.



Sortie au Sidéfage: CP - CE1 - CE2

Au mois de mai 2019, quatre classes (du CP au CE2) sont allées à Bellegarde dans le département de l'Ain. Les élèves ont visité l'usine du Sidéfage, accompagnés d'un animateur ou d'une animatrice. Ils ont pu comprendre le circuit de leur poubelle et le fonctionnement du site. Cette usine permet de brûler les déchets et de produire de l'électricité. Les élèves ont pu rencontrer le pontier, le chef de quart et le rondier. Ils ont suivi un circuit pédagogique qui leur a permis de mieux comprendre les différentes étapes, sous forme de simulation ou de reproduction miniature. En effet ils sont rentrés dans un faux four et ont écouté ensuite le rôle de la chaudière, du réacteur, des filtres, des laveurs, du turbo alternateur. Pour compléter cette visite des jeux sur le recyclage étaient proposés aux élèves. Ils ont pu ainsi se rendre compte de l'intérêt du tri.



MUNICIPALE

Visite des jardins du Pré Curieux à Évian Classes de CP et CE1

C'est à bord de l'Agrion, petit bateau électro solaire, que les élèves de CP, CP/CE1 et CE1 ont rejoint les jardins du Pré Curieux à Évian en juin dernier. Là, ils ont pu découvrir toute la biodiversité des zones humides des bords du lac Léman. Ils ont pu arpenter les chemins du jardin qui entourent une magnifique maison de style colonial datant de 1870 à la rencontre d'oiseaux, de grenouilles, de nénuphars et de nombreuses plantes. L'immense hêtre pleureur leur a offert une cabane idéale pour pique-niquer tous ensemble. Un cadre idéal pour découvrir la nature avec une vue magnifique sur le lac. Au retour, les enfants ont emprunté le funiculaire pour retrouver le car sur les hauteurs d'Évian. Une très belle journée riche en découvertes !



Classe de découverte à Chamonix Classes de CE1/CE2 - CE2/CM1

Durant le mois de juin 2019, la classe de CE1/CE2 et les deux classes de CE2/CM1 ont eu le plaisir de partir trois jours en classe de découverte à Chamonix.

Logés aux Chalets des Aiguilles, au pied du massif du Mont-Blanc, nos 83 petits Persjussiens ont tutoyé les sommets et se sont immergés dans la vie montagnarde.

Ils ont ainsi pu découvrir la ville de Chamonix et son histoire à travers un jeu d'orientation, goûter aux joies de l'escalade sur le site mythique des Gaillands, prendre le train du Montanvers pour visiter le site de la Mer de Glace et randonner jusqu'au Signal de Forbes, admirer les cristaux de l'Espace Tairraz et échanger avec un cristallier passionné, rencontrer et écouter, à la veillée, le célèbre alpiniste Patrick Gabarrou, et enfin terminer par une très jolie randonnée autour du col de Balme.



Autant dire que les têtes et les jambes furent mises à rude épreuve mais que nos montagnards en herbe ont profité gaiement et pleinement de cette riche expérience !

Merci à tous nos partenaires (parents accompagnateurs, Mairie, APE, ASCEPJ, Conseil départemental) qui ont contribué à ce que ce séjour soit une vraie réussite !

Association des Parents d'Élèves

Notre association a pour but de participer au financement des projets pédagogiques et culturels des écoles de Pers-Jussy.

Pour réunir cet argent, l'Association organise différentes manifestations:

- Un loto - 23 et 24 novembre 2019
- Un marché aux fleurs - mai 2020
- La fête de l'école - 26 juin 2020



Mais aussi des actions ponctuelles comme une vente de repas, des plateaux de fromages, des paniers de légumes.

L'APE, c'est aussi une bonne ambiance et un excellent moyen de faire connaissance avec les autres familles.

Cette année encore, nous comptons sur vous et espérons que vous serez nombreux à venir soutenir notre association par votre présence aux événements organisés pour les enfants de Pers-Jussy.

Contact **APE**

✉ ape.persjussy@gmail.com
Isabelle MATHIEU, présidente

☎ 07 85 48 12 19



Notre équipe se compose de:

- Présidente: Isabelle MATHIEU
- Vice-président: Sébastien BOUILLE
- Trésorière: Marjorie VAUCHEY
- Vice-trésorière: Myriam CANCADE
- Secrétaire: Catherine HENON
- Vice-secrétaire: Nathalie CHAMBET

Ainsi que: Séverine BOCHET, Céline CONUS, Nicole COTTIER, Vanessa DOS SANTOS, Aurélie GALL, Delphine GUIONNET, Aurélie JACQUEMOUD, Éloïse LAFOND DE LORMEL, Cécilia MEGEVAND, Mélodie MESSIER, Mélanie TAVERNET, Isabelle VERDAN et Christel VIEUX-COMBE.



Cantine Scolaire

La Cantine Scolaire est une association à but non-lucratif, créée en 1957, qui emploie 17 salariés et qui est gérée par un groupe de parents bénévoles, très motivés et enthousiastes.



Petite et moyenne sections



Moyenne et grande sections

Grâce à toutes ses bonnes volontés, elle est fière de pouvoir offrir aux enfants des écoles de Pers-Jussy des repas traditionnels de qualité intégrant des produits frais, locaux, bio (15 %), mitonnés le matin et consommés sur place (à la Salle Communale).

Le prix du ticket est fixé lors de l'Assemblée Générale. Pour l'année 2019-2020, le tarif est de 6,60 €. Une remise de 10 % est offerte aux familles ayant trois enfants scolarisés à l'école de Pers-Jussy. Les repas et la prise en charge des enfants pendant la pause méridienne se règlent au moyen de tickets. Ceux-ci sont vendus par carnet de 4, durant la permanence assurée tous les jours scolaire (sauf mercredis) de 7h30 à 9h à la salle communale. Ils sont aussi aimablement vendus à l'agence postale communale, durant les heures d'ouverture de l'établissement.

La Cantine Scolaire de Pers-Jussy adhère à « Mon Restau Responsable » : La restauration collective responsable est une approche globale, exigeante et porteuse de sens. Elle recoupe de nombreux enjeux et nécessite l'implication de tous les acteurs de la chaîne alimentaire autour d'un même projet alimentaire de territoire bénéfique pour tous :

- Justice sociale, santé et éducation : Offrir à tous une alimentation saine, goûteuse, de qualité et équilibrée à un coût accessible. Éduquer et sensibiliser à l'alimentation, au goût, à l'environnement.
- Environnement : Promouvoir des systèmes alimentaires moins polluants. Favoriser la biodiversité. Diminuer l'impact des restaurants collectifs sur l'environnement.

- Dynamisme et ancrage territorial : Redonner vie aux territoires en promouvant des filières alimentaires locales porteuses d'emplois dignes.

Soulignons l'expérience et l'organisation de l'équipe de la cantine, qui permettent la souplesse d'une inscription au jour le jour.

Pour l'année, 2018-2019, 28 326 repas ont été servis, ce qui représente une moyenne de 201 repas par jour.



École des Roguet

Grâce au soutien des parents bénévoles, la cantine organise différentes manifestations :

- Le Marché de Noël artisanal, le 1^{er} week-end de décembre, à la Salle Communale,
- La brocante / vide-greniers, le 2^e dimanche de juin, au stade des Fins.



CP - CE1 - CE2

Elles cuisinent pour nos enfants: Amandine MONGE, Sophie MONTANT et Marie-Claude RACHEX.

Elles/ils encadrent nos enfants:

En maternelle: Bastien NUYTEN, Amélie GAULMIN, Virginie DUBOIS, Aurore CHAMOT, Nicolas PRETET, Giovana PERRIN, Marie-Noëlle GOSA et également par les ATSEM: Marie-Laure GAULMIN et Christine BRETEAU. En élémentaire: Vincent ROSSET, Élodie BARRE, Sylvie TISSOT, Omar MOUTAL, Laëtitia JULIEN, Sabine PASQUIER.

À l'école des Roguet: Murielle TISSOT.

Elle pare au plus pressé et gère l'association avec efficacité: Christine BALLY.

Elles/ils se mobilisent pour la cantine:

Au bureau: la Présidente Sarah COUDURIER, la vice-Présidente Isabelle LEBOEUF, la Trésorière Anne BALMER VORMS, la Trésorière adjointe Maja FELTEN, le Secrétaire Olivier CATE, la Secrétaire adjointe Sylvia EBERSBERGER.

Au Comité: Nathalie CHAMBET, Marina MUFFAT ES JACQUES, Lorène CHIARARIA, Émilie LIOGIER, Cécile GARDE-CHAIX, Yvette DOMPMARTIN, Marion DAUGY, Évelyne DESBIOLLES.

Enfin, elles/ils ont monté et démonté les buvettes sous la pluie pour la brocante de cette année, tellement de pluie que nous n'avons pas fait cuire de frites et seulement quelques grillades pour se réchauffer!!! Sinon elles et ils ont bien fait la vaisselle, servi au bar et en salle, coupé les pieds des sapins, préparer les beignets de « patates » fait sauter les crêpes... et tout rangé-nettoyé à la fin: nos bénévoles motivés! Et cette année, nos parents bénévoles motivés vont préparer des châtaignes pour le Marché de Noël!!!

Nous les remercions toutes et tous chaleureusement...



CE2 - CM1 - CM2

Et nous espérons qu'ils seront rejoints par de nombreux nouveaux bénévoles toujours aussi motivés, afin que les manifestations puissent continuer à assurer la pérennité de la cantine et à maintenir le prix du ticket au plus bas.



Contact CANTINE SCOLAIRE

📍 76 Chemin du Beule - 74930 Pers-Jussy

✉ cantinepersjussy@gmail.com

🌐 www.mairie-pers-jussy.fr/Cantine-Scolaire

Au Petit Bonheur

depuis bientôt 20 ans...

Chaque premier lundi du mois, c'est la fête au local du Stade des Fins où une cinquantaine de joyeux convives se donnent rendez-vous sur le coup de midi pour partager bonne table et bel après-midi.



ASSOCIATIVE



Lac de la Balme, juin 2019



Juin 2019

*Qu'on se le dise à Pers-Jussy: c'est bien « Au Petit Bonheur »
qu'il faut venir si on veut prendre du bon temps!
Soyez les bienvenus.*

CONTACT LE PETIT BONHEUR

Laurent Viguier - ☎ 04 50 94 43 98

Colette Fauvain - ☎ 04 56 81 63 37



Comité des Fêtes

Soirée festive 13 juillet...

Quand le temps le permet (et c'était le cas en 2019), c'est l'occasion de passer une agréable soirée, dans la convivialité, en famille avec une ambiance au top sous la houlette de Sound Sowers. Cette année encore, dans un espace resserré autour de la buvette, on a pu danser comme au bon vieux temps, bien après le tir des feux d'artifice. Cette formule nous donne pleinement satisfaction, l'organisation n'est pas trop contraignante et si comme cette année les habitants de PERS-JUSSY répondent présents, cela nous encourage à continuer...

D'ailleurs, peut-être une surprise pour l'année 2020...



La préparation... Le montage du chapiteau (faut retrouver les trous...)



Mise en place des 290 tables...



Montage du chapiteau « Cornier » pour abriter les fabrications...



La réunion de préparation le vendredi soir, du monde pour écouter les consignes



Le nouvel emplacement pour la fabrique du pain



Le défilé...

La fête de la Batteuse

Encore un très gros cru que cette 38^e fête de la Batteuse, avec la 2^e affluence au niveau des repas servis. Le temps toujours parfait, la foule des grands jours comme à l'accoutumée, et oui le rendez-vous de fin août pour les personnes du département (voir plus) à n'en plus douter c'est à PERS-JUSSY pour la fête de la Batteuse.

Cette année encore, il a fallu stopper la vente de cartes à midi pour éviter d'être débordé comme c'est le cas quand on sert 2100 repas... Même les Tradi'sons (le groupe extraordinaire qui met une ambiance de feu tout au long de la journée) pourtant habitués à participer à beaucoup de manifestations, nous disent que cette fête c'est de la folie...

Pour la soupe du soir, nous avons tenté une innovation en ajoutant un 2^e point pour le service, cela a permis d'améliorer la fluidité du service, même si bien sûr il y a toujours quelques ronchons qui trouvent que ça ne va pas assez vite... 1 200 litres de soupe, 1 800 personnes, c'est pas rien à servir.

Pour ce qui est des activités extérieures, cette année nous avons battu le record de tracteurs exposés (195). Là aussi, il faut saluer le super travail de nos passionnés qui sont Alain, Michel, Émile, Philippe, Patrice, Stéphane, Quentin... car c'est grâce à eux si les démonstrations s'enchaînent à merveille pour le plaisir des petits et des grands.

Un travail de l'ombre (le pliage des 4200 serviettes) a été proposé à la maison de retraite puisque Simone (la cheffe pliage) y a pris ses quartiers. L'expérience a été couronnée de succès, et nous la renouvelerons l'année prochaine...

Pour terminer, une fois n'est pas coutume, je veux remercier très chaleureusement tous ceux qui participent de près ou de loin à la réussite de cette fête. Il nous faut maintenir cette ambiance, accueillir de nouveaux éléments pour assurer la pérennité de la « plus belle fête » de la région...

ASSOCIATIVE



Fa d'bin d'asta...



La découpe...

Une équipe brouette,
très sollicitée avec le chaudLe défilé intérieur avec
l'acclamation du public...

La grosse attraction : la Batteuse



Le manège

Les tradi'sons donnent le rythme
à la vaisselleUn moment de détente...
ça fait du bien...Le dernier casse-croûte,
19h30 lundi c'est fini...La traditionnelle fondue le
vendredi après la Batteuse

Nous vous donnons tous rendez-vous le **30 août 2020**
(et oui ce sera vraiment fin août ce coup-ci)
pour la **39^e fête de la Batteuse.**

INFOS PRATIQUES COMITÉ DES FÊTES

Location tables et prêt de matériel :
Jean Luc LACROIX
(04 50 94 40 15 / 06 26 02 38 57)
le vendredi soir à 18 h 30



Amis de Pers-Jussy d'hier et d'aujourd'hui

2019 : année de réorganisation



Le déplacement du four à pain sur le parking du stade des Fins, a nécessité une implication importante des « hommes » de l'association, tant pour son aménagement intérieur qu'extérieur.

Ceci explique l'interruption de nos journées pique-nique autour du four.

Seule la « journée découverte » a été maintenue, et a permis aux participants de voir ou revoir la Chartreuse du Reposoir en compagnie d'une guide, de se rendre au restaurant voisin pour y déjeuner, et de faire un peu de tourisme en franchissant le Col de la Colombière au retour.



La remise en service du four à pain a permis de clore nos festivités annuelles sous le soleil d'automne « aux Fins » où un pot amical a rassemblé de nombreuses personnes, appréciant les arômes de pains frais et cidre nouveau.

L'ambiance y fut chaleureuse, tout comme elle le fut en soirée, où tradition oblige, les convives purent se régaler de potage aux châtaignes, et châtaignes grillées (berzolée)

Nous rappelons que nos manifestations sont ouvertes à tous, sans condition, et nous souhaitons vous y retrouver de plus en plus nombreux.





Les Tourelles

L'ADMR Les Tourelles fait partie du réseau national ADMR qui comprend, en Haute-Savoie, 37 services d'aide à domicile et 7 services de soins infirmiers à domicile.

- L'ADMR Les Tourelles intervient sur 9 communes (Arbusigny, Arthaz, Contamine sur Arve, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier) auprès de personnes âgées, de personnes handicapées et auprès des familles.
- Les interventions à domicile, qui peuvent bénéficier de prises en charge financière selon les situations (APA, PCH, CAF) peuvent être pérennes ou de courte durée, en fonction des besoins des personnes aidées.
- L'Association emploie du personnel qualifié et expérimenté qui assure les interventions auprès d'environ 150 bénéficiaires.

Être bénévole dans notre Association ADMR, c'est :

- Être un acteur de la vie locale et un créateur de lien social
- S'investir de manière modulable selon ses disponibilités et ses attentes
- Choisir ses missions et son type d'engagement : occuper soit des fonctions missionnelles (visite de suivi, animation, relations), soit des fonctions statutaires (président, trésorier...).
- Choisir de s'investir dans des domaines spécifiques (familles, personnes âgées ou handicapées).
- Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formations.



Candidatez dans notre structure !

Recrutement d'auxiliaires de vie sociale et aides à domicile (formations assurées en interne).

L'ADMR Les Tourelles recherche des bénévoles !

Le bénévolat à l'ADMR repose sur un projet associatif fort, basé sur une action solidaire et de proximité, et animé par la volonté d'être au service des autres, de se rendre utile.



Contact **ADMR LES TOURELLES**

147 Grande Rue 74 930 REIGNIER

accueil.lestourelles@fed74.admr.org

04 50 95 15 32



Changement de gestionnaire ADMR pour la livraison de repas à domicile !

Depuis le 1^{er} septembre, c'est l'ADMR du Pays Rochois qui gère la livraison de repas sur le secteur de Reignier.

Ce changement fait suite à un travail de partenariat et de mutualisation du service avec la volonté de s'unir, pour proposer aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou en convalescence, un portage de repas à domicile de qualité sur les communes qui n'étaient pas couvertes jusqu'à présent.

D'Éteaux à Pers-Jussy, en passant par Arbusigny ou encore Saint Laurent, la tournée de livraison de repas dessert désormais 10 communes.

Pour tout renseignement sur cette prestation et les financements possibles, vous pouvez contacter l'Association ADMR Pays Rochois au 04 50 25 62 08.

ASSOCIATIVE



« La première fois que je suis allé dans une bibliothèque, j'ai eu l'impression d'être un gamin qui rentre dans une confiserie où tous les bonbons seraient gratuits. »

Craig Thompson

La Bibliothèque est plus que jamais un lieu de rencontre et de convivialité, qui fait vivre culturellement notre commune.

L'équipe tient à remercier la Mairie, Savoie-Biblio et le Département Haute-Savoie, sans qui tout cela ne serait possible. Et particulièrement, vous, très chers lecteurs; par votre fréquentation vous contribuez à l'animation de cette belle Bibliothèque.

2019 a été une année de changements pour l'association « bibliothèque municipale de Pers-Jussy ». Tout d'abord, l'équipe des bénévoles a accueilli avec bonheur Laëtitia RUBINE, qui a été recrutée en qualité d'adjoint du patrimoine par la mairie. Ce poste de salarié apporte un nouveau souffle à la bibliothèque et témoigne de l'intérêt des élus pour la culture.

D'autre part, la bibliothèque de Pers-Jussy a été municipalisée, ce qui s'inscrit dans le projet de construction de la médiathèque au centre-bourg.

Bien entendu, l'association perdure et se nomme maintenant « Page 99 », petit clin d'œil aux bibliothécaires. Cette association est chargée de l'animation de la bibliothèque, en lien avec la salariée, et nul doute sur l'enthousiasme des bénévoles.

Retour sur cette belle page 2019, remplie d'animations...

La Nuit de la Lecture en partenariat avec le Ministère de la Culture, centrée en 2019 sur l'accès à la culture pour les publics empêchés. Les plus petits profitaient de lecture-doudous tandis que les parents découvraient des textes sur la différence et leur interprétation en Langue des Signes Française. Des jeux et des livres en braille, livres audios, à toucher furent mis à disposition du public.



L'Apéro-BDs, un moment d'échange sur un genre littéraire en pleine évolution: le roman graphique et la BD documentaire.

Les ateliers de livres pliés ont affiché complet! Dans la bonne humeur, les stagiaires plient et replient, un moment pour se retrouver et échanger. Un grand merci à nos stagiaires du 2 février et du 13 avril.

Restez à l'affût! D'autres ateliers créatifs pourraient bien fleurir...



Le 4 avril dans la salle de gym, **un tablier conté** sur le thème des animaux, des petits lecteurs absorbés par la voix enchanteresse de Sylvie CARMANTRAND, notre conteuse.

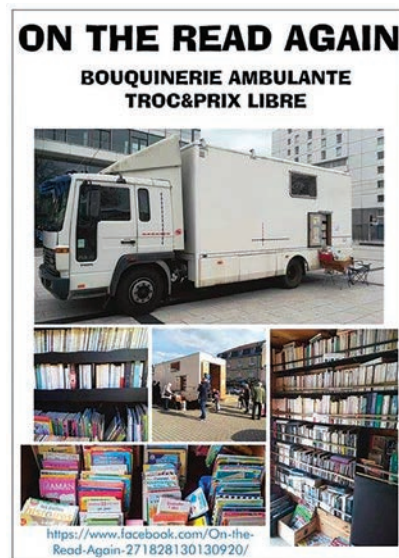


Une belle soirée sur le thème « **Le Zéro-Déchet**, si on en parlait?» le 17 mai, avec l'interview de Charlotte AGUERA « **d'Épicerie et Compagnie** » à Reignier et la présence du camion « **Good Food Karma** ». Un bel élan citoyen de 55 personnes au total qui ont littéralement vidé le food truck !



Une première participation remarquable, pour le **festival Partir en Livre**, organisé par le Ministère de la Culture. 125 enfants ont participé à cet événement qui a pour but de promouvoir les lieux de lecture de façon ludique avec des temps forts originaux.

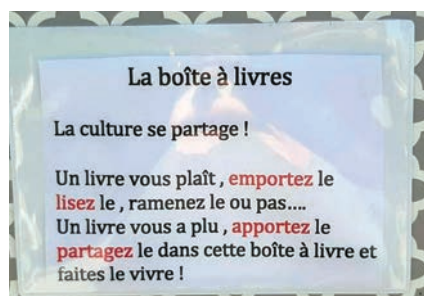
La bibliothèque proposait pour cette grande première une librairie troc ambulante « On the Read Again », des ateliers de dessin, une exposition « Relook ton Titeuf », des ateliers pliages de livres ainsi qu'un jeu-concours « Rébus en Bib ».



Et même quand la bibliothèque est fermée, quand il n'y en a plus, il y en a encore... Nous saluons ici l'initiative citoyenne du Fribooks, un frigo installé par nos lecteurs, il trône au 570, route de Lasnelaz. Permettant à chacun de se servir librement et de déposer ses livres inutilisés afin de satisfaire 24h sur 24 vos envies de lectures.

Et un nouveau chapitre rempli de surprises s'ouvre en 2020 ! Soyez à l'affût !

Le prêt des livres est GRATUIT !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Contact

☎ 04 50 94 49 21

✉ bibliopersjussy@gmail.com

📘 Bibliothèque de Pers-Jussy

Horaires d'ouverture

- Mardi: 15h30-18h30
- Mercredi: 10h00-12h00 / 14h00-18h30
- Vendredi: 15h30 - 19h00
- Samedi: 10h00 - 12h00
- Pendant les vacances scolaires de février et d'avril, la bibliothèque sera fermée sauf le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.



Chorale Arc-en-Ciel

N'hésitez pas à venir chanter avec les Choristes de la Chorale Arc-en-Ciel, ils vous réserveront le plus chaleureux des accueils.

Cette année encore, les Choristes ont pris plaisir à chanter et aussi à se distraire.



Septembre 2018 week-end au Grand Bornand, visite du musée de l'horlogerie de Cluses, pique-nique au bord du lac des Confins, et grand départ pour une tyrolienne au-dessus du lac.

La chorale a repris ses répétitions tous les lundis soirs avec un nouveau Chef de Chœur, Olivier GUERINEL.



Concert de Noël le
2 décembre à Arthaz
avec la Chorale du Fil de
l'Arve de Sallanches

Contact **CHORALE ARC-EN-CIEL**

Thérèse VACHOUX

✉ theresevachoux@yahoo.fr

☎ 04 50 94 50 40



Sortie raquette au lac de Vallon le 23 février 2019

ASSOCIATIVE



Soirée festive
le 2 mars où les
choristes ont pu
faire les clowns.



Un grand week-end chantant les 13 et 14 avril, organisé par la chorale tous les deux ans, avec Xavier VIDIC, chef de chœur, auquel ont participé 165 choristes venus de partout.



Traditionnel concert de fin d'année, à l'église de Pers-Jussy le 15 juin avec la participation de la chorale Chor'Homs de Givry. Ces choristes ont passé le week-end avec nous et nous avons pu leur faire découvrir un tout petit coin de notre région.

Fa Si La Musique

L'école de Musique de Pers-Jussy



Enfants ou adultes, l'école propose des activités musicales pour tous les âges : cours collectifs d'éveil et de découverte, cours individuels d'instruments, groupes.

FaSiLa Musique, l'école de musique de Pers-Jussy encourage la pratique collective dès les premières années d'apprentissage de la musique.

Chaque élève avance à son rythme en fonction de ses objectifs, de sa motivation et surtout du plaisir dans sa pratique de la musique.



Enfants et adultes réunis autour de la musique, dans des groupes ou lors de manifestations : concerts, karaoke, fête de fin d'année.

Bientôt l'emménagement dans de nouveaux locaux pour proposer encore plus d'activités musicales pour tous les habitants de la commune !

Contact **FA SI LA MUSIQUE**

www.fasilamusique.fr
04 50 94 46 37



Club photo : Pixel d'Argent

Le club photo Pixel d'argent est composé d'une bonne vingtaine de membres. Différentes activités sont proposées tout au long de l'année selon les désirs et les besoins de chacun.



Le principe même du club est de favoriser l'échange au travers de pratiques photographiques différentes. Photos de rue, reportage humain, voyages, photos nature ou animalière viennent agrémenter les séances qui ont lieu un mercredi sur deux dans les locaux municipaux.

Des thèmes sont proposés tout au long de l'année et de petits concours internes sont mis régulièrement en place. Le point d'orgue de l'année 2018-2019 a été notre exposition annuelle qui a eu lieu à la salle des fêtes fin mars. Le public a pu y découvrir les images travaillées lors du thème « Ouverture ». Plus de 50 photographies au format 60x40 ou 50x50 ont pu être exposées.

Des sorties « terrain » sont également proposées afin d'affiner certaines techniques de prises de vue ou de découvrir les œuvres d'autres photographes. Cette année les membres de Pixel d'argent ont pu admirer les images de Steve McCurry lors de son exposition à la sucrière à Lyon Confluence.



Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine exposition qui aura lieu les 28 & 29 mars 2020 dont le thème est :

« ON CONNAÎT LA CHANSON ! »

Au plaisir de vous y rencontrer.



Club des Saveurs

17^e année d'existence et toujours la même ambiance conviviale pour l'association présidée par Roland ROSNOBLET.



Comme chaque année, Émilien LAMOTTE, œnologue et Éric DURET, meilleur sommelier d'Europe et meilleur ouvrier de France en sommellerie dispensent des cours d'œnologie répartis en deux groupes.

Ces soirées mensuelles très prisées, permettent à une quarantaine de membres de déguster et découvrir les subtilités du vin. Savoir l'approprier reste un plaisir.

Des sorties chez les viticulteurs ont également été proposées. Un voyage à la cité du chocolat à Tain l'Hermitage est en cours d'élaboration pour 2020 et le programme sera concocté par Sébastien LESAGE (renseignements auprès des membres du club).

Sans conteste, la manifestation phare et tant attendue par les 250 privilégiés s'est déroulée le samedi 2 novembre dernier à la salle communale de Pers-Jussy avec comme thème: les saveurs toutes en couleurs.

Cette soirée unique, qui consiste à déguster 10 plats 10 verres, a ravi les

convives. La salle était magnifiquement décorée grâce à la touche personnalisée de Marie STRAPPAZZON (Strappazzon décoration basée à Marcellaz), Savoie TISSUS (Sallanches) et la blanchisserie du Chablais (Reignier).

Chaque pôle était orné par de magnifiques compositions florales créées spécialement par notre artiste Reignerand Pascal OUGIER du Bocati (Reignier).

Tour à tour, nos professionnels, le SENS'O (Ville en Sallaz), Bernard ETOURNEAU (Arbusigny), Gourmandise de pains et la fruitière de Pers-Jussy, Sébastien LESAGE, pâtissier et les cafés COLLET (Annemasse) en ont fait voir de toutes les couleurs aux participants enchantés de ce concept unique sur le canton.

Vous pouvez d'ores et déjà noter que la prochaine édition se déroulera le samedi 7 novembre 2020 à la salle communale de Pers-Jussy et vous pouvez contacter les membres du club pour réserver votre carte très prisée chaque année.



Contact **CLUB DES SAVEURS**

Roland ROSNOBLET: ☎ 04 50 03 31 54

Noël CHAUTEMPS: ☎ 06 32 39 30 98

Thierry TISSOT: ☎ 04 50 85 04 52



PersyCAT

Une année bien remplie s'achève pour PersyCAT!

Le projet de l'établissement étant basé sur la volonté de vivre ensemble autour de valeurs communes telles que le respect de l'environnement, l'ouverture vers l'extérieur ou la participation active à la vie sociale, l'équipe éducative a proposé aux résidents de PersyCAT des sorties aux concerts organisés dans la région, des sorties natures et des activités de bricolages-recyclages.



On abandonne les fauteuils roulants pour défier la gravité!

Des après-midi ont été consacrées à la balade des chiens abandonnés du refuge d'Arthaz, à la confection de cabane à oiseaux, un peu de yoga, de relaxation ou de sorties vélo sans oublier les incontournables journées shopping...

Mettons également une journée à l'honneur: celle de la 3^e Édition de la journée festive « Nos amis poilus ». PersyCAT a cette fois-ci accueilli les foyers de la région autour d'un barbecue géant, pour découvrir les chiens de l'association Douvainoise ACEC (Amicale Chablaisienne d'Éducation Canine). Cette journée très appréciée de la centaine de participants s'est terminée par un concert de « Las Chicas Del Viento ».



Barbecue de la journée « Nos amis poilus »

Un programme parfois très chargé.

D'autant plus que les associations partenaires (le CAF Reignier, Handifestif, handisport et Kyfékoi) ont, comme d'habitude, emmené les jeunes adultes du centre découvrir ou redécouvrir bon nombre de nouvelles sensations à travers bien entendu l'escalade, le tandem-ski ou le cymgo (vélo à 4 roues avec un conducteur valide), mais aussi un baptême d'ULM, un week-end de



Bobby découvre la balade avec un fauteuil électrique... et ça lui plait

randonnée au Parmelan, sans compter sur les sorties moins sportives mais toutes aussi riches en émotions: visite du parc aux oiseaux de Villard les Dombes, cirque Knie et la participation au spectacle de fin d'année de la chorale devant 300 participants... stress et fierté d'une prestation très applaudie!

Pour les derniers mois de cette année tumultueuse, entre un baptême d'avion de loisir dans le cadre de la journée du Téléthon, le concert des « 3 cafés gourmands » ou une pièce de théâtre, il va falloir préparer la fête de Noël!

Don du sang

Chaque année, grâce à la générosité des donateurs, 1 million de patients sont soignés. Il n'existe pas de produits capables de se substituer aux produits sanguins. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour. Nous avons besoin de vous !



Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,



Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don,



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,



Après votre don, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace détente. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de nous assurer de votre bonne récupération après le don.

Un repas vous est servi par l'équipe de bénévoles : Marie-Claude, François, Dominique, Roger, Jean-Pierre, Sophie et Madeline.

Les dates à retenir pour l'année 2020 :

- Jeudi 20 février 2020
- Jeudi 23 avril 2020
- Jeudi 9 juillet 2020
- Jeudi 22 octobre 2020

**Pers-Jussy Stade des Fins
de 16h30 à 19h30.**

Retrouvez ces dates sur

Don du sang - Pers-Jussy

AVANT UN DON DE SANG, NOUS VÉRIFIONS QUE VOUS :

- Êtes âgé(e) de 18 à 70 ans ;
- Pesez au moins 50 kg ;
- Êtes muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don).

Il faut également être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don.

Si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, une mesure de votre taux d'hémoglobine est effectuée. Si votre taux est suffisant, vous pouvez donner votre sang.

AVANT DE VOUS DÉPLACER, VÉRIFIEZ QUE VOUS NE DEVEZ PAS ATTENDRE UN PEU, NOTAMMENT :

- **1 jour** : après un soin dentaire (carie) ou un détartrage ;
- **7 jours** : après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne ;
- **14 jours** : après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux ;
- **4 mois** : après un piercing, un tatouage, un voyage dans un pays où sévit le paludisme (sauf pour le don de plasma), une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h ;
- **6 mois** : après un accouchement.

Don d'organes

Les nouvelles règles depuis le 1^{er} janvier 2017 :

L'amendement de la loi santé entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 ne fait que renforcer ce qu'annonçait la loi Caillavet du 22 décembre 1976 :

- Chaque français est présumé consentant, sauf s'il exprime son refus de son vivant en s'inscrivant sur le Registre National des Refus (RNR)
- Exprimer son refus devient plus simple : les possibilités d'exprimer son refus sont élargies avec la possibilité de s'inscrire directement en ligne (et non plus seulement par courrier) et celle de confier sa décision à un proche, soit par écrit, soit de vive voix.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Dominique au 06 25 58 43 33

Contact DON DU SANG

Marie-Claude ☎ 06 77 33 30 90

Don du sang - Pers-Jussy



Pers-Jussy Danse

Rock, tango, valse, paso-doble, cha-cha-cha, fox-trot, rumba... tous les mercredis soir les murs de la salle communale de Pers-Jussy vibrent au son de musiques entraînantes, qui accompagnent les apprentis danseurs, qu'ils soient débutants ou chevronnés !



Sous la houlette de Patricia CHALULEU, professeure de danse diplômée de l'Académie des Maîtres de Danse de France, qui assure maintenant sa 7^e saison au sein de Pers-Jussy Danse, les adhérents découvrent ou approfondissent la danse de salon dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Les cours, répartis sur 3 niveaux, s'étalent de la mi-septembre à début juin et durent 1h15 chacun.

Afin de mettre en pratique l'enseignement reçu, l'association organise dans la salle communale des repas canadiens ou des soirées crêpes suivis d'une soirée dansante, des sorties dans différents cabarets de la région, et sponsorise des soirées dansantes organisées par diverses associations locales.



Des stages de danses latino (salsa et bachata) proposés le samedi après-midi (et ouverts aux personnes extérieures à l'association) permettent de découvrir d'autres disciplines...

Nous vous invitons à venir découvrir la convivialité de notre association lors de la traditionnelle soirée dansante, qui a lieu chaque année au printemps. Ambiance rythmée jusqu'au bout de la nuit et bonne humeur garanties ! L'édition 2019, sur le thème de l'Espagne, s'est déroulée le 27 avril et a remporté un franc succès grâce à l'Orchestre « Succès Musette » et à la présence de deux taxi-boys, très sollicités !

Contact **PERS-JUSSY DANSE**

Président : Claude DESBIOLLES ☎ 06 01 36 43 05

Vice-président : Hervé MONIN

Secrétaire : Michèle GILLARD ☎ 06 66 61 23 11

Trésorier : Éric SONNERAT

✉ pers-jussydanse@laposte.net

3 cours de débutants à avancés, le mercredi soir, à la salle communale, de 18h15 à 22h15



**Alors venez nous rejoindre...
si ça vous danse !**

US Pers-Jussy

L'Uspj qu'est-ce que c'est?

Fondée depuis 1966, L'USPJ a vu évoluer et grandir différents footballeurs tout au long des années jusqu'à ce jour. Aucun, pour l'instant, n'a fini en Ligue 1 ou champion du monde, mais chacun a vu son empreinte s'inscrire dans l'histoire de l'USPJ.



Place à nos jeunes pousses avec les U7 et une partie des U9

Ouverte à tous et à toutes, à tout âge, l'USPJ représente surtout des valeurs familiales que nous souhaitons transmettre aux générations futures telles que le Respect, l'Engagement, la Persévérance.

Le football doit avant tout rester un plaisir et un jeu malgré la compétition. Apprendre à aimer le foot, jouer avec des copains, connaître le goût de la victoire ou de la défaite, dans le respect des adversaires et de l'arbitre, sont les principales notions que nous souhaitons transmettre aux jeunes.



*Nos U15 font partie du groupement
Arenthon Scientrier Pers-Jussy depuis 3 ans*

L'USPJ c'est aussi vous,

Vous les parents, les supporters, qui êtes présents chaque samedi et dimanche, qui portez fièrement les couleurs rouges et blanches au bord du terrain, qui encouragez vos enfants, vos filles, vos copains, de votre plus belle voix.

Vous, les jeunes joueurs et joueuses, qui faites l'USPJ et son avenir. Vous défendez les valeurs de notre club tous les week-ends. Vous jouez pour vos couleurs avec respect et joie. Certains adultes devraient prendre exemple sur vous pour l'humilité dont vous faites preuve en rentrant sur un terrain de foot.



Une partie des bénévoles de l'USPJ

Vous les seniors, qui malgré tout, ne baissez pas les bras et mouillez le maillot à l'entraînement et en match. Vous qui êtes présents pour les manifestations, pour donner un coup de main. Vous êtes des exemples pour les plus jeunes, ayez conscience que tous les dimanches, il y aura toujours des supporters au bord du terrain pour vous soutenir même dans les mauvaises périodes. Merci d'être présents aussi pour nos jeunes générations plus souvent.

Mais L'USPJ c'est surtout des bénévoles,

Des bénévoles qui donnent de leur temps pour ce club de foot, juste pour le plaisir, sans contrepartie financière. Sans eux, rien ne serait possible. Bien sûr, il y a les coaches, les sponsors qui nous payent des jeux de maillots, des vêtements à l'effigie de l'USPJ, les donateurs, mais il y a aussi tous ceux qui gravitent en coulisse et dont vous ne connaissez peut-être pas le visage. Ceux qui tracent le terrain, qui servent à boire à la buvette, qui nettoient la salle, les vestiaires, qui rangent le local, qui servent une tartiflette...

Si nous pouvons avoir cette fierté de dire que notre club défend des valeurs humaines, c'est grâce à vous, qui

ASSOCIATIVE



Depuis 2 ans, plusieurs de nos équipes participent au Challenge Griezmann à Macon. On a pas encore eu la chance de voir Grizou, mais apparemment, c'est un chouette tournoi.

Contact US PERS JUSSY

Christophe ☎ 06 88 33 80 70

uspj.fr
[f US Pers-jussy](https://www.facebook.com/US-Pers-jussy)
[us_pers_jussy](https://www.instagram.com/us_pers_jussy)


embarquez avec nous avec les mêmes objectifs et les mêmes envies. Il est important de ne pas l'oublier et de vous remercier.

Pour finir, l'important pour nous à ce jour, est de pouvoir continuer à compter sur vous, les parents, les joueurs, les bénévoles, les supporters de 5 à 80 ans. L'essentiel est, que chaque personne qui passe par le stade des fins, puisse garder des bons souvenirs. Aujourd'hui, au-delà de la compétition, nous souhaitons que chaque joueur, chaque parent, puisse prendre du plaisir à venir boire un café, à jouer un match dans la joie et la bonne humeur, à se remémorer des souvenirs vécus, à raconter l'histoire de l'USPJ aux plus jeunes...

Merci à vous tous de croire en nous, et de nous soutenir tout au long de l'année. « Sans vous, tout serait différent... »

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur l'Union Sportive de Pers-Jussy, nous vous laissons contacter Christophe au 06 88 33 80 70.

Tout au long de l'année, l'USPJ vous attend nombreux autour du terrain, mais également à ses manifestations:

- Le dimanche 26 janvier 2020 à la salle communale de Pers-Jussy pour sa Belote
- Le samedi 15 février 2020 à Arbusigny pour sa fameuse Tartifoot
- Le vendredi 29 mai 2020 au stade pour son assemblée générale
- Le dimanche 31 mai pour la journée du club
- Le lundi 13 juillet: concours de pétanque, repas et animations



Nos 2 équipes féminines



L'USPJ vous réserve d'autres surprises pour 2020.

Restez connectés sur notre page facebook « US Pers-jussy », ou notre compte instagram « us_pers_jussy ». Toutes les informations sont également sur uspj.fr.

To be Continued...

Gym Pers-Jussy

« Développer la pratique de la gymnastique et susciter des liens d'amitié entre les membres ».

Voici le but social de notre association tel qu'il se poursuit depuis maintenant très longtemps. Et en effet notre club crée vraiment beaucoup de liens d'amitié entre les adhérentes dont plusieurs sont toujours là depuis la fondation en 1978. Le règlement intérieur précise encore cette idée d'amitié car au-delà du droit de profiter de nos cours très variés de gymnastique en tout genre, il demande à nos adhérentes de se dire bonjour, d'aller vers les autres pour se présenter et lier connaissance, de dire un petit mot gentil à celles qui se retrouvent seules ou sont nouvelles et puis bien sûr de s'intéresser à la vie de notre association et d'y participer activement. Tout un programme !



Cours Ballon suisse



Cours circuit training



Cours Gym forme



Cours Yogalate



Repas des 40 ans dans les Dombes

Et cela marche !

Ainsi, grâce aux bénévoles, nous existons toujours et nous avons été très contentes de fêter, l'année passée, toutes ensemble, deux belles fêtes pour nos 40 ans d'existence : une sortie au Parc des oiseaux et un délicieux repas-buffet organisé au bâtiment du foot, avec cadeaux à la clé pour se souvenir pendant longtemps de nos 40 ans !

Cette année, nous avons presque 90 inscrites, un petit tiers de moins de 40 ans, un tiers de quadras et quinquas et un gros tiers de sexa-et septuagénaires. Nous proposons sept cours, tous au gymnase de l'école élémentaire, notamment un nouveau cours très demandé de Yogalate (gymnastique Pilates matinée de Yoga) le mercredi à 10 heures au gymnase, ouvert avec l'envie d'intéresser beaucoup de nouvelles personnes.

Donc venez nous rejoindre, n'ayez pas peur, on a toutes plein de défauts et mal à plusieurs endroits mais... cela fait du bien ! Et au corps et à l'esprit !

Vive la Gym à Gym Pers-Jussy !



Le buffet des 40 ans



Le cadeau aux adhérentes pour les 40 ans

Horaires

- Gym Forme, lundi 18h15
- Free Circuit Training, lundi 19h30
- Fitball, mercredi 9h
- Yogalate, mercredi 10h
- Yogalate, jeudi 9h
- Body Art, jeudi 18h15
- Aéroboxing, jeudi 19h30

Coût annuel

160 € par cours (et 120 € pour le 2^e).

Contact GYM PERS-JUSSY

www.gympersjussy.fr

Paola DESCHAUX ☎ 04 50 94 42 40

Michèle DURAFOUR ☎ 04 50 94 43 69



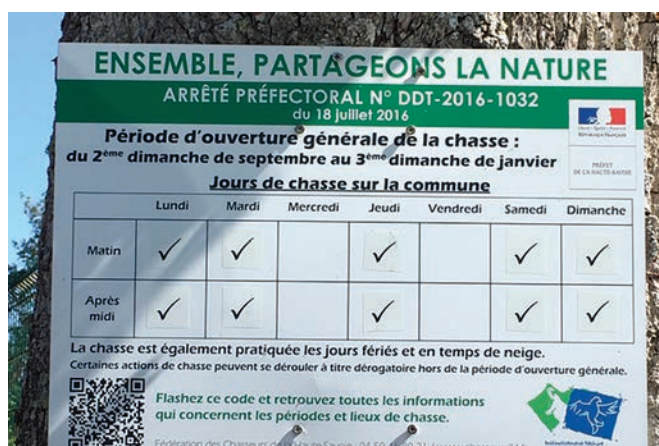
ACCA - La chasse de Pers-Jussy

Des piquets réflecteurs ont été posés le long de certaines routes de la commune (bois de la Sauge, montée des Roguet, Loisinges).

Ces piquets qui ont été imaginés par le service technique de la fédération de chasse et des chasseurs de Haute-Savoie, ont pour but de limiter le nombre de collisions routières la nuit impliquant des animaux.

Ces piquets sont homologués par le service de voirie du Conseil départemental, responsable de la gestion et de la sécurité des voiries de Haute-Savoie.

La pose de ces piquets, est à l'initiative de la société de chasse de la commune, qui en a supporté le coût financier.



Au bord des chemins, vous pourrez trouver **des panneaux d'informations** concernant les jours de chasse, avec un « QR code » à scanner.

La présence de ces panneaux d'informations, mais aussi les numéros de poste pour la chasse au gros gibier, est une obligation légale. Ceci, pour la sécurité de tous.

Malheureusement, certaines personnes anti-chasse pensent bien faire en les arrachant, au détriment de la sécurité de tous les usagers de la nature...

Pers-Jussy vélo

Le club VTT de Pers-Jussy, c'est environ 35 sportifs amateurs, dont une moitié de jeunes, et une moitié d'adultes. Affiliée à la Fédération Française de CycloTourisme, l'association se limite à une pratique non compétitive, et donne accès à divers stages de formation pour les encadrants (secourisme, animation, mécanique vélo...).

Les jeunes cyclistes évoluent en toute convivialité et se familiarisent avec les bases : fonctionnement et réglages du vélo, lecture du terrain, circulation en groupe...

Pour mettre en pratique ces notions sur des parcours variés, le club organise des entraînements le samedi après-midi, mais également des sorties extérieures « en autonomie », et participe à diverses randonnées dans la région.

Notre défi pour 2020 ? Recruter des adultes et maintenir un nombre suffisant pour l'encadrement des enfants par groupe de niveau... Ainsi, chacun peut pédaler à son rythme : la clé pour progresser en prenant du plaisir : -)



Contact **PERS-JUSSY VÉLO**

Accueil des jeunes dès 9-10 ans.

Entraînements le samedi de 13h30 à 16h15 (avril à octobre)

✉ v.edmond@orange.fr



La Persjussienne



C'est parti pour 40 minutes d'effort



L'affluence des grands jours



Des années de présence, toujours fidèles à La Persju



Les JSP en grande forme



Moi ou Toi ?



Avec un grand sourire



La récompense

L'association La Persjussienne remercie chaleureusement les communes de Pers-Jussy et de la Chapelle-Rambaud pour leur soutien et leur aide indéfectibles.

Un immense remerciement à tous les bénévoles, qui chaque année participent au succès de notre belle manifestation.

Aimé DUBOUCHET



Le trio de tête féminin, plein de charme



Le trio masculin tout sourire.



Quand on aime on ne compte pas. 34 années de présence au buffet. Merci infiniment Violette

Rendez-vous le dimanche 11 octobre 2020 pour la 35^e édition

ANSMFIS

Association Nationale de Soutien aux Missions Françaises en Inde du Sud

*Bien chers lecteurs, généreux donateurs et parrains,
Cette année 2019 qui se termine, a de nouveau été très riche pour l'Association ANSMFIS et pour moi-même à travers mon rôle de nouvelle Présidente qui découvre l'étendue de ses fonctions.
ANSMFIS a connu une grande transformation le 20 juillet 2019 puisqu'elle a été renommée lors d'un vote en Assemblée Générale extraordinaire. Elle s'appelle désormais :*

AIME

Actions Internationales pour les Missions d'Éducation

Ce nouvel acronyme permet de répondre à une demande de beaucoup d'interlocuteurs, pour une facilité de compréhension et de prononciation de notre nom.

Les valeurs et les fondements de ANSMFIS restent totalement les mêmes car notre volonté n'est pas de changer les fondements de cette association qui a tant œuvré et prouvé son efficacité depuis 1981. Le seul objectif du changement de nom est de mieux communiquer dans le monde d'aujourd'hui pour mieux servir notre cause.

Nous allons donc pour 2020 travailler sur un nouveau logo et établir une plaquette retraçant la vie de l'association, ses actions et ses objectifs, pour nous permettre de sensibiliser toujours plus de parrains, de professionnels qui voudront bien soutenir notre action par des dons, des subventions, des actions.

J'ai pu cette année, à titre personnel, me rendre compte de l'étendue des besoins, en me rendant en début d'année en Inde du Sud (avec mon époux ainsi qu'avec Liliane MARMOEX, responsable des parrainages de l'Inde et Annie OUDIN la trésorière), puis dans l'été à Madagascar (toujours accompagnée de mon époux, et de Brigitte et Jean-Paul ESNAULT, responsables de parrainages à Madagascar).

Ces deux voyages la même année ont été très lourds émotionnellement car il est très différent de parler autour d'une table des enfants à soutenir, et de les rencontrer dans leur vraie vie, dans des mondes tellement éloignés du nôtre.

L'Afrique et l'Inde sont complètement différentes par leur mode de vie, leur population, leur développement économique, leurs valeurs et croyances. Mais nous y avons vu dans les deux pays des enfants aux larges sourires, des familles sans ressources qui nous reçoivent avec honneur, des sœurs missionnaires investies qui connaissent chaque famille dans le besoin et gardent l'espoir là où tout semble perdu d'avance.



J'ai été émerveillée par la beauté des femmes et des enfants en Inde, leurs costumes chatoyants de couleurs innombrables, les belles tresses des filles aux cheveux longs ornées d'un ruban, la propreté impeccable de leurs vêtements au milieu de la saleté ambiante et du manque de moyens de nettoyage. Nous avons été reçus dans chacun des centres avec beaucoup de joie, d'amour et de cadeaux (fruits, colliers de fleurs, foulards...) de la part de ces gens qui n'ont rien mais qui donnent tout. Nous sommes ceux qui changent la vie de leurs enfants et pour cela, leur gratitude est infinie. Les témoignages des familles dans les bas quartiers sont inoubliables et rempliront nos cœurs à vie de tant de reconnaissance. Je n'oublierai jamais cette phrase d'une maman en pleurs nous serrant les mains et nous disant qu'elle n'en revenait pas de l'honneur que nous lui faisons en nous rendant dans son lieu de vie, alors que sa propre famille refusait de venir la voir au milieu des détrit.

Car nous avons effectivement vu l'impensable : des familles entières vivant sous de bâches plastiques ou dans de minuscules pièces, tous entassés, dormant à même le sol avec quelques gamelles pour faire cuire le riz. Tout cela dans des rues de terre battue avec des détrit, des eaux stagnantes puantes tout autour.



À Madagascar, les conditions de vie sautent aux yeux dès la sortie de l'aéroport car le peu d'infrastructure existant est complètement délabré. La route principale qui avait été goudronnée, n'est pas entretenue, faute de moyens, des trous énormes se forment et ne sont pas réparés, rendant la circulation très difficile et les temps de circulation inimaginables.

Notre arrivée à Antananarivo, la capitale, nous a tout de suite mis dans l'ambiance. Partout l'air est pollué, tout est sale et délabré, les habitations sont de fortune, les rues sont surchargées, les tas de détritus, de bouteilles plastiques sont amassés le long des trottoirs. Les enfants déambulent en haillons, avec des vêtements sales souvent déchirés. Certains vivent sur les trottoirs, à même la route, d'autres sous des tunnels... Leurs beaux sourires viennent contraster avec leurs tenues et l'air ambiant. Dans cette capitale surpeuplée, les enfants sont souvent livrés à eux-mêmes. Ils nous courent après, nous appelant « VASA » (étranger) pour nous demander une pièce.



Le temps passé dans les rues de la capitale a été très difficile à vivre pour moi car j'ai été submergée de tristesse et de colère devant des conditions de vie si difficiles, au XXI^e siècle. J'ai eu l'impression de me retrouver dans le monde de ZOLA du XIX^e siècle avec un peuple vivant en haillons, dans la saleté et le charbon dans l'indifférence de ses dirigeants.

Lors de nos voyages « en brousse », j'ai pu voir l'extrême isolement de beaucoup de Malgaches qui se retrouvent au milieu de nulle part, sans aucun moyen de transport pour la plupart avec une case en terre battue comme logement et quelques légumes à cultiver. Le contraste de vie entre la capitale et les villes environnantes est énorme car dans cette brousse il n'y a pas d'eau, pas d'électricité, l'isolement est total.

J'aurais encore tellement à dire sur ces deux voyages dans des mondes tellement différents du nôtre, où le souci journalier, pour ceux que nous avons rencontrés, est la survie!!!

Deux pays très différents mais unis par un vrai point commun: des conditions de vie inacceptables pour des oubliés, des délaissés de ce monde!!! Des enfants dont la vie semble toute tracée pour être la même que celle de leurs parents pauvres, lorsqu'ils en ont... Sauf pour ceux que nous pouvons aider grâce à nos actions de soutien pour avoir une éducation, des vêtements, un repas, une hygiène et la perspective d'un métier qui leur permettra de sortir de ces ghettos.

Je suis revenue avec beaucoup plus de questions que de réponses de ces deux voyages, mais avec la certitude que la seule issue pour ces enfants est l'ÉDUCATION!!! C'est grâce aux personnes de bonne volonté telles que vous, que ces enfants, ces jeunes auront une chance de connaître une vie meilleure.

Je terminerai mon témoignage par une note d'optimisme en relatant la joie des enfants scolarisés, fiers de nous montrer les spectacles qu'ils avaient préparés pour notre venue, heureux de l'intérêt que nous leur portons, et qui nous transmettent tous unanimement leurs MERCI pour leurs généreux parrains, des bienfaiteurs qu'ils ne connaissent pas mais qui changent leur vie grâce à leur soutien et qui leur donne l'ESPOIR.

Alors bien chers lecteurs, généreux donateurs et Parrains, en leur nom et au nom de AIME nous vous remercions de votre fidèle soutien ou de votre soutien à venir.

J'en profite enfin pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2020, et vous inviter à nous rendre visite sur notre page facebook et sur le site pour avoir connaissance de nos actions et de nos avancées tout au long de l'année.

Fabienne DEMOL

Ski Club

L'important ce n'est pas que le planté de bâton ... !



Moniteurs accompagnateurs 2018-2019

Déjà les premiers flocons font leur apparition et nous profitons de dresser le bilan de la saison passée pour notre ski club.

SAISON 2018-2019

La section enfants en bref :

Pas moins de 10 sorties ont été proposées au Grand-Bornand pour nos 140 enfants âgés de 5 à 16 ans et ce, malgré les conditions d'enneigement toujours plus compliquées en début de saison.

Pour la deuxième année consécutive, quelques enfants ont pu découvrir les joies du snowboard.

Fort de nos bénévoles avec nos 21 moniteurs fédéraux et nos 30 parents accompagnateurs, les enfants ont pu évoluer et progresser en toute sécurité.



Groupe Loisirs



Les sorties du dimanche sont organisées conjointement avec le Ski Club d'Évires. Les conditions météorologiques n'ont pas permis de suivre le calendrier prévu mais nous comptons sur la neige précoce de cette fin d'année pour nous rattraper.

Pour clôturer la saison 2019, notre traditionnelle soirée remise des étoiles s'est jouée à guichets fermés puisque cette année encore, près de 300 personnes s'y étaient rassemblées. Vécue comme un beau moment de partage entre les familles, c'est également l'occasion de terminer la saison en beauté.

SAISON 2019-2020

Cette année, au sein du comité, un renouvellement s'est opéré. Nous en profitons pour saluer le départ de 3 piliers: Viviane PELLET, Gonzague POUILLE et David DECONCHE. Nous les remercions pour leur engagement pendant ces 5 dernières années ainsi que pour leur aide oh combien précieuse dans l'organisation des sorties du samedi.

Après avoir redouté leurs départs, nous voici à présent rassurés car de nouvelles recrues sont arrivées, motivées pour continuer sur le même rythme endiablé pour les années futures!



Gonzague Pouille



David Deconche



Viviane Pellet



Le groupe Flocon avec Cécile



Le groupe Arnaud

Cet hiver, la section enfant proposera aux 140 inscrits, 8 sorties au Grand-Bornand dont 4 journées complètes. Pour la première année, 2 groupes de snowboard seront constitués à la saison.

Pour le dimanche, **une nouvelle formule** de 6 sorties avec des cours en matinée pour débutants, et plus expérimentés en toutes-neiges sera expérimentée. Nous vous dévoilons le planning des sorties sur notre site internet et notre page Facebook.

En espérant une saison ensoleillée et toute en poudreuse, le Comité vous souhaite bonne glisse et vous invite à consulter le site internet.

À vos skis et bonne saison à tous!

Véronique POUILLE, Karine PISANI-LOTH et David SERVETTAZ
Membres du Comité du Ski Club Pers-Jussy

Sortie à
Bardonneccia
en Italie

Liane France-Afrique

La Maison du droit des enfants au Sénégal

Sur l'année 2018-2019, 231 jeunes ont été pris en charge par La Liane dont 76 au Centre et 155 vivants dans des familles en grande précarité, auxquels s'ajoutent 15 bébés accueillis à la crèche de jour. Au Centre, il y a actuellement 41 enfants de 5 à 21 ans, 29 garçons et 12 filles: tous scolarisés ou en apprentissage. Nous louons 15 chambres en ville pour des mamans isolées en grande précarité.

L'atelier des femmes s'est ouvert fin 2017. Il a connu ces 12 derniers mois une importante activité et la visite des touristes a permis des ventes régulières et la possibilité pour les femmes de percevoir des revenus. Le concept de recyclage et de ventes solidaires est très apprécié de nos visiteurs et visiteuses et de nos partenaires.

La maison du Droit des Femmes.

La Liane a ouvert en janvier 2019 une Maison du Droit des Femmes pour venir en aide aux femmes victimes de violences sexuelles, conjugales, économiques. Elles sont accueillies, accompagnées dans leurs démarches par Yacine, juriste, Diaw, sociologue et Issa, infirmier. Un numéro de téléphone est ouvert en permanence. Une journée Portes Ouvertes a eu lieu le 8 mars pour la journée de lutte pour les droits des femmes avec une marche dans les rues de Saint-Louis.

Les maraudes se poursuivent. Depuis un an, plus de 1 000 jeunes talibés mendiants ont bénéficié des interventions de l'équipe. Deux fois par semaine, notre infirmier Issa, une aide-soignante et Anne-Marie infirmière retraitée volontaire, se rendent en différents endroits de la ville pour soigner les enfants de la gale, de petites blessures, ou d'infections aux yeux. Les enfants sont parfois amenés à l'hôpital pour les cas plus graves.



Apprentis Reporters du pays de la teranga au pays des maquisards

Nous sommes un groupe franco-sénégalais d'apprentis reporters constitué de 8 jeunes français et de 8 jeunes sénégalais. L'année dernière, nous avons réalisé la première partie du projet: nous sommes partis au Sénégal à la rencontre d'une culture et d'un pan de l'histoire que nous partageons avec ce pays. C'est sur les traces des tirailleurs sénégalais, de l'esclavage et de la colonisation que nous avons marché.



Cette année, nous refaisons le projet à l'inverse: nous accueillons les sénégalais durant 17 jours pour leur faire découvrir la France et notre culture, tout comme eux l'an passé. Cette fois, c'est sur les pas des résistants de la seconde guerre mondiale que nous empruntons les chemins de la mémoire. L'objectif est de prendre connaissance de notre histoire commune en partant à la rencontre de témoins que nous interviewons sur les lieux chargés de souvenirs et d'hommages que nous photographions. Grâce à ces récits de guerre que nous avons recueillis, nous pouvons à notre tour transmettre cette partie de l'histoire trop souvent gardée dans l'ombre. Grâce à ce projet, nous faisons découvrir la France aux jeunes sénégalais mais nous avons pu nous aussi, poser un nouveau regard sur notre région. Nous avons visité des sites où nous ne serions pas allés en temps normal. Nous aimerions maintenant pouvoir partager nos connaissances récemment collectées car notre génération reste dans l'ignorance de ces faits marquants et émouvants. Les manuels scolaires ne nous enseignent pas tous les événements de l'histoire, et c'est dommage... Vous pouvez retrouver les lieux visités et les interviews que nous avons réalisés sur le webdoc:

<https://indd.adobe.com/view/d18ee2e4-0661-4626-91a1-001324024d2b>

La fête sénégalaise de Pers-Jussy a réuni le 12 octobre 2019, 175 personnes autour d'un repas préparé par nos bénévoles et animé par les musiciens de Souleymane & Friends avec un stand d'artisanat sénégalais. Les recettes de cette action nous permettent de participer au financement de La Liane à Saint-Louis.

Merci à tous les convives et aux bénévoles que nous souhaitons encore plus nombreux. Venez nous rejoindre.

Contact LIANE FRANCE-AFRIQUE

Solange CHASSOT

☎ 06 84 96 80 87

📍 La Liane France-Afrique CCA
1815 route de Reigner

✉ lialiane74@laposte.net

🌐 <https://lialiane74.wixsite.com/rhonealpes>



Vœux du Maire, le 3 janvier

Nouvelle année, nouvelle cérémonie des vœux tant attendue et appréciée des Perjussiens, toujours très nombreux à participer.

Après avoir salué la présence de ses invités - les habitants, les élus, les représentants des associations et de l'administration, les employés communaux, les enseignants, les gendarmes, les pompiers et l'ensemble des forces vives du monde économique - Monsieur le Maire présenta à l'assemblée tous ces meilleurs vœux pour l'année 2019.



Il poursuivit son discours par le rappel des dossiers communaux en cours et à venir :

- le plus sensible, la révision de notre PLU, touchant à son terme, et dont les règles en vigueur, ont imposé une diminution drastique, de près de 25 hectares, de terrains constructibles.
- la requalification du Centre-bourg, notre « Cœur de Village », avec la construction de l'école de musique, qui comprend plusieurs salles de réunion, dédiées à la Chorale Arc-En-Ciel et aux diverses associations, et la construction de la médiathèque, de huit logements aidés, et l'aménagement de la place liée à ce projet.

- et pour les projets à venir: la réhabilitation de la mairie, la création de logements intergénérationnels, et d'accès à la propriété pour les jeunes, auxquels seraient associés des locaux périscolaires, et une salle pour nos anciens du Petit Bonheur. Puis l'agrandissement du cimetière et le ravalement du bâtiment de la poste, seront planifiés dans le temps, en fonction des financements disponibles.

Il prit ensuite le temps d'évoquer un des dossiers très important de la Communauté de Communes: la mise en service du Léman Express, dans quelques mois, qui mettra la Gare de Reignier à 30 minutes de Genève-Cornavin. Pour ce faire, des travaux importants sont prévus dès ce printemps, avec la réorganisation complète du plateau de la gare, et la création d'environ 200 places de stationnement. Puis à l'horizon 2025, ce pôle gare sera également pourvu, d'un parking côté Pers-Jussy, accessible par un passage souterrain, et qui pourra accueillir les voitures, les bus, les motos et les vélos... la fermeture du passage à niveau étant à l'étude, en collaboration avec le département et la SNCF.

Il évoqua également la création de CitoyENERgie, Centrales Villageoises Faucigny-Genevois, projet de production d'énergies renouvelables locales, porté par une équipe très motivée.

Avant de clore ce discours, Louis FAVRE souhaita remercier l'ensemble des personnes qui l'entoure :

- les adjoints et les membres du conseil municipal: sans eux, sans leur travail en commission, sans leur soutien, rien ne serait possible, car ce sont de nombreux projets, portés avec enthousiasme, avec dynamisme et avec une grande motivation.
- l'ensemble du personnel communal, qui fait un travail remarquable.
- les membres du CCAS qui œuvrent dans nombreuses activités sociales, y compris dans la création, récente, de l'épicerie sociale et solidaire intercommunale.



Vœux au personnel municipal, le 22 janvier



Le 22 janvier, Monsieur le Maire et son conseil municipal recevaient tous les employés communaux pour le traditionnel échange des vœux, un rendez-vous important qui permet à tous de se retrouver dans un même lieu en dehors du travail pour partager un moment de convivialité.

Après avoir présenté ses vœux à l'ensemble du personnel, leurs familles et leurs proches, il remerciait chaleureusement tous ceux qui, tout au long de l'année, se mettent au service de la collectivité avec dévouement et disponibilité, qu'il s'agisse du service administratif

auprès des habitants dans le cadre du secrétariat de mairie, du service technique auprès du village pour tout ce qui concerne son entretien, du Service Enfance et Jeunesse auprès des enfants et des parents dans le cadre de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs et enfin du personnel de la bibliothèque auprès de tous les Perjussiens.

Pour clôturer cette soirée, Monsieur le Maire invitait tous les participants à partager un apéritif dans une ambiance festive et chaleureuse.

Ball-Trap

8 et 9 juin

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'Amicale de la Cabane organise chaque année son week-end « Ball Trap ».

Malgré un temps maussade, 216 tireurs se sont donnés rendez-vous.

À noter : notre meilleur jeune Dylan SIGNOUD (12 ans)



De gauche à droite : Edgar TEIXERA (2^e), Joao ROSARIO (le grand vainqueur), Jean-Baptiste DUPANLOUP (3^e)



Livres aux CM2, en juin

Fin juin 2019, pour passer de bonnes vacances sous le soleil de Pers-Jussy où d'ailleurs, les CM2 de l'école de Pers-Jussy, ont reçu un livre « les Fables de La Fontaine » illustrées par VOUTCH, en souvenir de leur scolarité passée à Pers-Jussy.



Cette édition 2019 leur a été offerte par Mme Marjorie LOTH, directrice de l'école Émile ROSSET et Mme Isabelle ROGUET, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires. Le ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances » souhaite transmettre aux jeunes scolaires le goût de la lecture via les poètes français de renom. Il reconduit cette action depuis plusieurs années.

Après une lecture offerte par une bénévole de la bibliothèque, un goûter et des boissons fraîches ont été proposés aux futurs collégiens, dans une chaleur caniculaire et une ambiance chargée en émotion.

Ultime instant pour se remémorer tous ces bons moments passés entre copains et enseignants, toutes les sorties organisées au ski, à la piscine, en classe verte....

C'est une page personnelle de leur livre qui se tourne, à eux d'en écrire la suite.

Accueil des enseignants, en octobre

La traditionnelle rencontre entre les enseignants, l'équipe pédagogique et la mairie fut organisée le vendredi 4 octobre 2019 dans les locaux de l'école. Moment très apprécié de tous !



Autour d'un buffet, Monsieur le Maire, Louis FAVRE et l'Adjointe aux Affaires Scolaires, Isabelle ROGUET, ont accueilli les nouveaux enseignants, la nouvelle directrice de l'école des Roguet Mlle Audrey ALBERT et toutes les personnes qui œuvrent auprès des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

L'occasion de rappeler l'importance d'une étroite collaboration entre les enseignants et la municipalité pour offrir toutes les chances de réussite aux enfants. Le travail, l'implication et le professionnalisme de chacun est mis en

avant pour que chaque enfant puisse avancer, construire son avenir, en puisant ses forces dans le fondement de l'éducation.

Cette année, les effectifs sont en légère hausse avec 350 enfants à l'école Émile ROSSET du Chef-Lieu et 18 enfants à l'école des Roguet.

Cette année encore, des projets, des sorties et des animations vont jaloner l'année scolaire pour permettre aux enfants d'apprendre dans de bonnes conditions.

Centre Communal d'Action Sociale

les Centres Communaux d'Action Sociale sont des établissements publics, créés par les communes à qui elles délèguent la responsabilité de l'action sociale communale, de la petite enfance au grand âge.

Le CCAS anime une action sociale générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées. Il intervient également dans l'aide sociale d'urgence.

Il a une nature juridique :

- un président: Louis FAVRE, maire.
- un conseil d'administration comprenant des élus et des personnes désignées par le maire.
- une autonomie financière grâce à une subvention de la commune.

Soirée des femmes - 8 mars



Les femmes étaient au rendez-vous pour cette traditionnelle soirée placée sous le signe de la rencontre et de la convivialité.

Après avoir écouté la conteuse Maëtte, les crêpes se sont dégustées avec gourmandise.

Au cours de la soirée, Laëtitia, responsable de la bibliothèque, présentait une sélection de livres écrits par des femmes ou relatant des vies de femmes particulières.

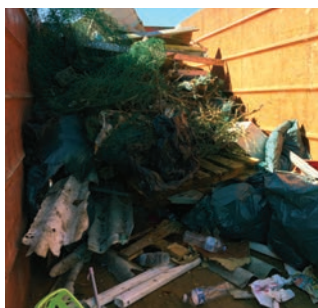
Journée de l'environnement - 23 mars

Un beau soleil pour cette nouvelle demi-journée citoyenne de nettoyage de la commune !

Différents secteurs de Pers-Jussy ont vu l'arrivée de volontaires en gilets fluo, munis de grands sacs-poubelles.

Remorques et tracteurs ont été nécessaires au regard de la quantité d'objets de tout genre retrouvés dans certaines zones. Constat un peu désolant du manque de respect par certains pour notre environnement.

À midi, un bon casse-croûte a remis du baume au cœur à chacun.



Un grand merci à tous les participants et aux enfants présents.

Repas des aînés - 7 avril

Avec ses tables nappées de vert et mauve, la salle communale avait des airs de fête dimanche 7 avril à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux seniors Perjussiens âgés de 70 ans et plus. Ajoutez 150 personnes et une animation musicale pleine d'entrain par le groupe « Savoie Harmonica »... un bon cocktail pour une journée très conviviale qui a été appréciée de tous.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres « nouveaux » seniors sont venus partager le repas et l'après-midi chantant. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Cette année a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à Madame Simone Brand, la doyenne de la journée qui a reçu, sous les applaudissements, une composition fleurie des mains de M. le Maire, ainsi qu'à M. Marcel Tissot doyen de cette assemblée.

Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver l'année prochaine pour ce rendez-vous incontournable.



Chasse aux œufs - 22 avril



Le lundi de Pâques, les enfants de la commune âgés de 0 à 6 ans étaient invités à une chasse aux œufs organisée par le CCAS.

À 10 heures, les enfants, équipés de leur panier, se sont lancés autour du terrain de foot, à la recherche des œufs dispersés un peu partout, au pied des arbres, dans l'aire de jeux, dans les buissons.

Les paniers étaient bien pleins, la chasse a été bonne et tous les enfants sont repartis avec des friandises en chocolat.

Les parents et familles étaient heureux de cette matinée, une occasion pour se rencontrer et partager le verre de l'amitié.



Fête des mères - 25 mai

Cette année, toutes les mamans de Pers-Jussy étaient invitées à l'occasion de la fête des mères. Un apéritif avait été préparé par le CCAS et chaque maman s'est vue remettre un beau géranium.



La visite inattendue de la chorale Arc-en-Ciel a offert un moment riche de partage et d'amitié.

Collecte de la Banque Alimentaire

Se nourrir dignement, avoir accès à une alimentation de qualité, avoir le choix de manger équilibré quand le budget est serré, c'est un enjeu quotidien pour un nombre croissant de personnes en situation de précarité en France.



Merci à tous les bénévoles qui se mobilisent et travaillent à faire de la Collecte Nationale un moment fort de solidarité.

En Haute-Savoie, 75 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et 35 000 ont chaque jour besoin d'une aide alimentaire.



Colis de Noël

Comme chaque année, avant Noël, la municipalité a offert aux habitants du village, âgés de 80 ans et plus, un panier garni de produits fins, douceurs et d'une bouteille de bon vin.



La distribution, effectuée par les élus et les membres bénévoles du CCAS se veut un bon moment de convivialité.



Les commémorations



8 mai



14 juillet



11 novembre

Remise de médaille à notre maire Louis FAVRE, pour 30 années au service de la commune

Louis FAVRE a rejoint le conseil municipal lors des élections du 12 mars 1989, et a été premier adjoint dans l'équipe de Maurice SONNERAT. C'est en mars 2001 qu'il est devenu maire.

Durant ces trente années, sa seule ambition a été de contribuer à la prospérité de la commune et au bonheur de la population.

Cette médaille d'honneur communale de vermeil pour 30 ans de service est une reconnaissance officielle des compétences et du dévouement des élus, mais c'est avant tout la preuve qu'il existe des personnes capables de donner beaucoup de leur temps pour l'intérêt de leur commune.

Cette médaille a été remise à Louis FAVRE, en présence de son épouse, des adjoints, du conseil municipal et du personnel communal. Tous ces derniers lui ont souhaité une excellente fin de mandat à leurs côtés, et aussi la poursuite de son engagement dans tous les domaines qui lui sont chers.



Le culte décadaire à Pers

Dans les anciens comptes rendus des réunions du conseil municipal de Pers datant de la révolution et de l'Empire, il est fait mention, à plusieurs reprises, d'un temple décadaire. Ce terme soulève plusieurs interrogations : qu'était-ce que le culte décadaire ? Où était situé ce fameux temple dans l'ancienne commune de Pers ? Nous allons essayer de répondre à ces questions.

La création du culte décadaire sous la révolution

La Convention Nationale, qui a dirigé la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795, promulgua une loi le 18 floréal de l'an II, c'est-à-dire le 7 mai 1794, qui définissait les fêtes célébrées en l'honneur de l'Être Suprême durant l'année.

Trois grandes fêtes furent créées :

- le 14 juillet 1789 : prise de la Bastille
- le 10 août 1792 : prise du palais des Tuileries
- le 21 janvier 1793 : exécution de Louis XVI

Diverses autres célébrations furent instituées qui devaient être célébrées le jour des décadis (10^e et dernier jour de la semaine dans le calendrier républicain). Par exemple, nous pouvons citer la fête du « Genre Humain », de la « Liberté et à l'Égalité », de la « Justice », de « l'Amour conjugal », de « l'Âge Viril », etc.

Ces cérémonies avaient pour but de rappeler les événements de la révolution et inciter les citoyens à cultiver les vertus les « plus chères et les plus utiles à l'homme ». Des temples dit « temple décadaire », furent créés un peu partout dans chaque commune de France afin de célébrer ces fêtes. Les temples étaient fixés principalement dans les lieux de cultes tels que les églises, cathédrales ou presbytères.

La stricte observation du culte décadaire

Malgré la loi du 18 floréal de l'an II, le culte décadaire n'était pas forcément respecté par tous, que ce soit par les citoyens ou les municipalités. De plus, des opposants au régime se manifestaient un peu partout dans le pays.

À partir de 1795, le Directoire gouverna la France, en remplacement de la Convention Nationale : deux conseils, les Cinq cent et les Anciens, représentaient le pouvoir législatif et un Directoire de cinq membres, le pouvoir exécutif.

Ce régime appliqua une politique beaucoup plus ferme pour imposer ce culte dans le but de rassembler le peuple et de lui inculquer une morale non religieuse. Plusieurs arrêtés et lois furent votés pour permettre l'application de cette idéologie :

L'arrêté du 14 germinal de l'an VI (3 avril 1798) rappela les lois de l'an II et imposa le calendrier républicain comme seul calendrier applicable en France. Toutes les institutions publiques ainsi que les particuliers devaient se conformer à ce nouveau calendrier sous peine de sanctions. Il en va de même pour les notaires, les journaux, etc.

La loi du 17 thermidor de l'an VI (4 août 1798) désigna les décadis et les jours de fêtes nationales comme les jours de repos de la République. Les administrations publiques étaient donc fermées ainsi que les magasins, boutiques, ateliers... et les exécutions de criminelles étaient interdites ces jours-là. Le Directoire prit un arrêté d'application, le 18 thermidor (5 août), pour imposer aux communes de communiquer cette loi aux administrés. Il leur était également conseillé d'organiser des cérémonies militaires « pour en donner plus d'éclat ».

Les Conseils des Anciens et des Cinq-Cents décrétèrent une nouvelle loi le 13 fructidor de l'an VI (30 août 1798) pour ordonner aux conseils municipaux de se réunir tous les décadis au lieu où se rassemblent les citoyens, c'est-à-dire au temple décadaire, afin de leur lire en costume « les lois et actes de l'autorité publique » ainsi que le Bulletin décadaire, créé pour l'occasion : il y était donné lecture de toutes les naissances, décès, reconnaissances, adoption, divorce qui étaient survenus dans la semaine. Les mariages devaient être célébrés uniquement ces jours-là. Les instituteurs avaient l'obligation d'y amener les élèves.

La chute du culte décadaire

Malgré ces différentes lois, le culte décadaire n'était pas respecté et n'attira pas les foules. De nombreux conseillers et employés municipaux ne s'y rendaient plus afin de travailler leurs terres pour gagner leur pain et ne pas perdre de temps. Les réunions décadaires étaient mornes et tristes et de ce fait les administrés ne voulurent plus y participer. Le Bulletin décadaire ne fut plus imprimé par le gouvernement et plusieurs municipalités ne célébrèrent plus le culte.

La suppression du Directoire accéléra la chute du culte car les membres de celui-ci étaient des fervents défenseurs de cette idéologie. Le coup d'État du 18 et 19 brumaire de l'an VIII (9 et 10 novembre 1799) remplaça le Directoire par le Consulat.

Ce nouveau gouvernement supprima les fêtes nationales et décadares, prit des dispositions pour redonner une certaine place au culte catholique tout en essayant malgré tout de revaloriser le culte décadaire. Peu à peu, les Consuls durent se rendre à l'évidence et supprimer ce culte que plus personne ne pratiquait. L'arrêté du

7 thermidor de l'an VIII (26 juillet 1800) le supprima définitivement. En effet, les jours de décadi étaient les seuls jours fériés reconnus et uniquement observés par l'administration publique, les particuliers pouvant vaquer à leurs occupations.

Les réparations au temple décadaire de Pers

À la mairie de Pers-Jussy, nous trouvons deux registres photocopiés concernant les séances du conseil municipal durant la période révolutionnaire. Le premier registre, de septembre 1792 à novembre 1793 et le second du 2 pluviôse de l'an II (21 janvier 1794) au 22 brumaire de l'an IV (13 novembre 1795).

Dans le premier registre, nous ne trouvons aucune trace de ce culte, ni même de son temple mais dans le second, il est mentionné que lors de la réunion du 8 ventôse de l'an III (26 février 1795), un membre du conseil a proposé que la commune utilise une cloche afin de convoquer les citoyens pour les fêtes décadaires et autres cérémonies. Le conseil partagea cet avis et décida d'envoyer Joseph CHEVALLIER, officier municipal, à l'administration du district de Carouge pour se voir restituer une cloche que la commune avait apparemment transmise en 1792. Les cloches des communes de France avaient alors été réquisitionnées pour la fabrication de monnaie puis pour la fabrication de canon.

Les délibérations du conseil municipal de Pers, de l'an IX (1800) à 1813, à l'époque où le culte fut supprimé, mentionnent à plusieurs reprises le temple décadaire. La commune devait avoir un certain attachement aux valeurs républicaines pour permettre son existence, peut-être que le culte était encore assez présent chez les habitants.

Le 28 frimaire de l'an IX (19 décembre 1800), il était envisagé 900 francs pour la réparation du temple décadaire et de la maison communale.

Le 12 nivôse de l'an IX (2 janvier 1801), le conseil municipal souhaitait procéder en urgence à la réparation « tant au temple décadaire qu'à la maison commune qui a été incendiée en l'an III ». On apprendra par la suite que les mappes, livres des numéros suivis, archives, etc. de la commune ont été perdus dans l'incendie. Un devis devait être établi par Joseph NAVILLIOUX, charpentier, le 19 nivôse.

Sept jours plus tard, le jour dit, Joseph NAVILLIOUX fit sa visite des locaux et établit un devis estimatif des dépenses et matériaux nécessaires pour lesdites réparations. Il lui faudra 24 journées de travail pour réaménager le temple. Deux membres de la municipalité furent désignés pour transmettre la requête à la Préfecture du Léman afin d'obtenir l'accord de procéder aux réparations et le mandat de paiement: Jean François DOMPMARTIN, Maire de Pers, et Paul l'aîné ROGUET, conseiller.

Finalement, Monsieur le Préfet réclama un détail précis des dépenses liées aux réparations, ce que fit le conseil dans sa séance du 27 germinal de l'an IX (17 avril 1801).

Il semble que la Préfecture fut satisfaite par la réponse du conseil car le 28 fructidor de l'an IX (15 septembre 1801), eut lieu la réception des travaux sous l'œil expert d'Étienne BOUVARD, expert charpentier, de Jean Marie DEBIOLLES, maître maçon et de Jean François DOMPMARTIN. Suite à la visite des immeubles réparés, aucun défaut ne fut relevé concernant le travail de Joseph NAVILLIOUX dit Collombet.

Ce fut la dernière séance où l'on entendit parler de ce fameux temple décadaire. Il n'y est plus fait référence par la suite dans les registres.

L'emplacement du temple décadaire à Pers

Nous pouvons supposer que le temple décadaire était une pièce du presbytère de Pers, lequel abritait également la maison commune, où se tenait le conseil municipal.

Plusieurs points peuvent nous le confirmer :

- la réparation de la maison commune et du temple va toujours de pair dans chaque délibération,
- si le temple décadaire avait été un autre bâtiment indépendant et non une pièce du presbytère qui était aussi la maison commune, le Préfet aurait sans doute refusé les réparations étant donné que le culte était supprimé. Mais vu que le temple faisait partie intégrante de la maison commune, il devait bien accorder les réparations pour tout l'édifice et non pas uniquement pour une section,
- l'incendie cité plus haut eu lieu le 1er ventôse de l'an III (20 février 1795) et l'on sait que ce fut la cure de Pers qui brûla ce jour-là: vu que l'on précise à chaque fois l'incendie de l'an III quand on parle des réparations, nous obtenons le lien entre le temple et le presbytère.

Notons toutefois qu'il fallut plus de cinq années au conseil municipal pour se décider, semble-t-il, à réparer le temple ainsi que la maison commune, un laps de temps assez long... Peut-être que les finances de la commune n'étaient-elles pas suffisantes? Ou peut-être s'agit-il tout simplement d'une lenteur administrative.

Les Amis de Pers-Jussy

Naissances 2019

COLLOT Daphné, le 7 février à Contamine-sur-Arve
LESCIEUX Capucine, le 1^{er} mars à Contamine-sur-Arve
SCHILLACI Louna, le 25 mars à Annemasse
LAVIROTTE Éloïse, le 31 mars à Contamine-sur-Arve
ALBOURIE ROSNOBLET Malo,
le 20 avril à Contamine-sur-Arve
DARRAZI Inaya, le 22 avril à Contamine-sur-Arve
COSTA Thiago, le 1^{er} mai à Contamine-sur-Arve
MOREL Chloé, le 15 mai à Annemasse
DONJON Sophie, le 15 mai à Contamine-sur-Arve
MERCIER Arthur, le 31 mai à Contamine-sur-Arve
DUNOYER MERMOUX Lucas, le 7 juin à Annemasse
REYNARD Lilas, le 16 juin à Saint-Julien-en-Genevois
FERRARI VIVALDI Victoria, le 4 juillet à Contamine-sur-Arve
DA SILVA Elina, le 7 juillet à Annemasse
PETROSSI VILLAGRA HERRERA Emilia,
le 8 juillet à Annemasse
HOCHET Mahée, le 21 août à Contamine-sur-Arve
DEPERRAZ Clara, le 25 août à Contamine-sur-Arve
DAIGUEMORTE Johann, le 21 octobre à Contamine sur Arve
GENON Benjamin, le 6 décembre à Contamine-sur-Arve
GAILLAC Antonin, le 17 décembre à Contamine-sur-Arve
BERTHOLLET Keelan, le 20 décembre à Contamine-sur-Arve

Mariages 2019

DARRAZI Mohcine et NICOD Anaïs, le 23 février
PETROSSI Julien et LEBON Anne, le 4 mai
DUPUIS Sébastien
et BREUIL-BONNET Emmanuelle, le 18 mai
LAVERRIERE Robin et SONNERAT Amélie, le 29 juin
FRATTINI Laurent et FENOUILLET Marina, le 6 juillet
VULLIEZ Emeric et BAJAR Lycelle, le 27 juillet
CHAN TI KIONG Vincent
et SISTERNAS Guenièvre, le 3 août
GATTO Jérémie et DORFLIGER Karen, le 17 août
CAPRI Fabien et BRUN Marine, le 14 septembre

Décès 2019

MEGEVAND veuve PERGOUX Marie-Jeanne
le 17 avril à Pers Jussy
AUBRY veuve JACQUEMOUD Bernadette,
le 5 mai à Contamine-sur-Arve
DESBIOLLES Roger, le 28 mai à Pers-Jussy
MARÉCHAL Alain, le 4 juin à Pers-Jussy
MÉTRAL Frédéric, le 22 juin à Saint-Pierre-en-Faucigny
TROTTE Ernest, le 29 juin à Contamine-sur-Arve
OUDIN Bernard, le 22 octobre à Pers-Jussy
BONVIN Christian, le 7 décembre à Pers-Jussy
TIROZZINI Jean-Pierre, le 27 décembre à Pers-Jussy

Calendrier des Manifestations 2020

Hiver

Vendredi 3 janvier à 20h	Vœux du Maire - <i>Salle Communale</i>
Lundi 6 janvier	Le Petit Bonheur - <i>Stade des Fins</i>
Samedi 25 janvier	Stage de Pers-Jussy Danse - <i>Salle Communale</i>
Dimanche 26 janvier	Concours de belote du foot - <i>Salle Communale</i>
Lundi 3 février	Le Petit Bonheur - <i>Stade des Fins</i>
Samedi 15 février	Tartifoot - <i>Salle Communale d'Arbusigny</i>
Jeudi 20 février	Don du sang - <i>Stade des Fins</i>
Vendredi 21 février à 20h	Assemblée générale AIME (Action Internationale pour les Missions d'Éducation, ex ANSMFI) - <i>Salle Communale</i>
Samedi 22 février	Soirée Théâtre les Amis de Pers-Jussy <i>Salle Communale</i>
Samedi 29 et dimanche 1^{er} mars	Week-end rencontre AIME <i>Salle Communale</i>
Vendredi 6 mars	Soirée de la Femme - <i>Salle Communale</i>
Lundi 9 mars	Le Petit Bonheur - <i>Stade des Fins</i>
Samedi 14 mars	Assemblée générale AIME - <i>Stade des Fins</i>
Samedi 14 mars	Karaoké École de Musique - <i>Salle communale</i>
Samedi 20 mars à 20h	Assemblée générale Amis de Pers-Jussy <i>Stade des Fins</i>
Samedi 21 mars	Remise des étoiles du Ski Club - <i>Salle Communale</i>
Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars	Expo Photo Pixel d'Argent <i>Salle Communale</i>
Samedi 28 mars	Carnaval de l'APE et cantine - <i>Stade des Fins</i>

Printemps

Dimanche 5 avril	Repas des Aînés - <i>Salle Communale</i>
Lundi 6 avril	Le Petit Bonheur - <i>Stade des Fins</i>
Jeudi 23 avril	Don du Sang - <i>Stade des Fins</i>
Vendredi 24 avril	AG de la Persjussienne - <i>Salle Communale</i>
Samedi 25 avril	Stage de danse Pers-Jussy Danse - <i>Salle Communale</i>
Dimanche 26 avril	Concours de belote organisé par AIME <i>Salle Communale</i>
Lundi 4 mai	Le Petit Bonheur - <i>Stade des Fins</i>
Samedi 16 mai à 20h	Soirée dansante de PJ Danse - <i>Salle Communale</i>
Samedi 16 mai	Marché aux fleurs de l'APE - <i>Parking de Casino</i>
Vendredi 29 mai à 20h30	Assemblée Générale du Foot - <i>Stade des Fins</i>
Dimanche 31 mai	Fête du foot - <i>Stade des Fins</i>
Dimanche 7 juin	Brocante organisée par la cantine - <i>Stade des Fins</i>
Mercredi 10 juin à 20h	Assemblée Générale Pers-Jussy Danse <i>Salle Communale</i>
Samedi 13 juin	Auditions de l'école de musique - <i>École de Musique</i>
Samedi 20 juin	Concert Chorale Arc-en-Ciel - <i>Église + Salle communale</i>
Vendredi 26 juin	Fête de l'école - <i>École de Pers-Jussy</i>
Samedi 27 juin	Journée découverte - <i>Les Amis de Pers-Jussy</i>

Été

Jeudi 9 juillet	Don du Sang - <i>Stade des Fins</i>
Lundi 13 juillet	Fête Nationale - feux d'artifice - <i>Stade des Fins</i>
Mardi 14 juillet	Concours de pétanque animations et repas organisé par le foot <i>Stade des Fins</i>
Vendredi 28 août	Réunion de préparation de la Batteuse <i>Parking Stade des Fins</i>
Dimanche 30 août	Fête de la Batteuse sous chapiteau - <i>Stade des Fins</i>
Mardi 8 septembre à 20h	Assemblée Générale École de Musique <i>Salle Communale</i>
Jeudi 10 septembre à 20h30	Assemblée Générale APE et Cantine <i>Salle Communale</i>
Mardi 15 septembre	Assemblée Générale de la Gym - <i>Salle Communale</i>

Automne

Lundi 5 octobre	Le Petit Bonheur - <i>Stade des Fins</i>
Samedi 10 octobre	Stage de danse - <i>Salle Communale</i>
Dimanche 11 octobre	Persjussienne - <i>Départ stade des Fins</i>
Samedi 17 octobre à 19h	Soirée Sénégalaise de la Liane France-Afrique - <i>Salle Communale</i>
Jeudi 22 octobre	Don du Sang - <i>Stade des Fins</i>
Lundi 2 novembre	Le Petit Bonheur - <i>Stade des Fins</i>
Vendredi 6 novembre	Assemblée Générale Comité des Fêtes <i>Salle Communale</i>
Samedi 7 novembre	Rencontre au four à pains le matin et Soirée châtaigne à 20h au <i>Stade des Fins</i>
Samedi 7 novembre	Soirée du Club des saveurs - <i>Salle Communale</i>
Vendredi 13 novembre	Assemblée générale du Ski-club <i>Salle Communale</i>
Sam 14 et dim 15 novembre	Vente de jouets organisée par AIME - <i>Salle Communale</i>
Vendredi 20 novembre	Assemblée générale de Pers-Jussy vélo - <i>Salle Communale</i>
Samedi 21 novembre	Concert de l'école de Musique - <i>Salle Communale</i>
Samedi 28 et dimanche 29 novembre	Loto organisé par l'APE <i>Salle Communale</i>
Samedi 5 et dimanche 6 décembre	Marché de Noël de la Cantine <i>Salle Communale</i>
Lundi 7 décembre	Le Petit Bonheur - <i>Stade des Fins</i>

PRATIQUES**La commune en chiffres**

- Population totale : 3 158 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) : Perjussiens, Perjussiennes
- Superficie :
1 868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
18 ha de bois régime forestier
dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie ☎ 04 50 94 40 79

- 📍 1 825 route de Reignier ☎ 04 50 94 47 64
 ✉ mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr
 🌐 www.mairie-pers-jussy.fr

🕒 **Heures d'ouverture du secrétariat :**

Lundi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 15 h 00 à 17 h 30.
 Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30.
 Mercredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

● **Permanence de Monsieur le Maire :**

Sur rendez-vous, le mardi après-midi et le samedi matin.

● **Permanence des Adjoints :** samedi de 9 h 00 à 11 h 00.**Bibliothèque municipale** ☎ 04 50 94 49 21

- ✉ bibliopersjussy@gmail.com
 📖 Bibliothèque de Pers-Jussy

🕒 **Heures d'ouverture :**

Mardi 15 h 30 - 18 h 30
 Mercredi 10 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 30
 Vendredi 15 h 30 - 19 h 00
 Samedi 10 h 00 - 12 h 00
 Pendant les vacances scolaires de février et d'avril, la bibliothèque sera fermée sauf le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Agence postale communale

☎ 04 50 94 41 60

🕒 **Heures d'ouverture :**

Lundi : 8 h 30 - 12 h 00 et 15 h 00 - 17 h 30
 Mardi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
 Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00
 Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
 Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
 Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
 du lundi au vendredi à 15 h 15, samedi à 11 h 30.

Numéros utiles

- **Service Commun d'Urbanisme** ☎ 04 50 43 46 14
Maison Bocquet - Reignier
- **Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe** ☎ 04 50 95 71 63
- dépannage eau potable ☎ 06 83 74 42 06
- dépannage eaux usées ☎ 06 77 04 19 50
- **Communauté de Communes Arve et Salève** ☎ 04 50 43 46 14
- **Déchetterie** ☎ 09 70 21 09 36
- **Pompiers** ☎ 18 - ☎ 112
- **Gendarmerie de Reignier** ☎ 04 50 95 75 11

- **SAIC Pers Loisings** ☎ 04 50 94 46 89
- **EDF - Dépannage 24/24** ☎ 08 10 33 30 74
- **Sous-préfecture de St-Julien en Genevois** ☎ 04 50 35 13 13
- **Trésorerie de Reignier** ☎ 04 50 43 40 55
- **Animaux Secours à Arthaz** ☎ 04 50 36 02 80
- **Chamonix Météo** ☎ 08 99 71 02 74
- **Préfecture d'Annecy** ☎ 04 50 33 60 00
- **Centre des impôts d'Annemasse** ☎ 04 50 43 91 50
- **Paroisse St-Jean XXIII d'Arve et Salève** ☎ 04 50 43 40 50
- **ADMR** ☎ 04 50 95 15 32

Écoles, cantine et périscolaire

- **Groupe scolaire** ☎ 04 50 36 42 57
- **École maternelle** ☎ 04 50 94 44 81
- **École des Roguet** ☎ 04 50 94 43 07
- **Cantine scolaire** ☎ 04 50 94 44 43
- **Bureau de la cantine** ☎ 04 50 94 47 86
- **Garderie maternelle** ☎ 04 50 82 54 12
- **Service Enfance Jeunesse** ☎ 07 86 55 56 13

Services médicaux

- **Médecin :** Docteur PEILLON ☎ 04 50 94 40 36
📍 60 route de la Chapelle-Rambaud - 74 930 Pers-Jussy
- **Ostéopathe :** Sarah DESMARES ☎ 07 61 35 25 10
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
- **Cabinet de kinésithérapeutes et énergéticien** ☎ 04 50 36 96 99
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
- **Cabinet d'infirmiers** ☎ 04 50 31 95 94
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.
- **Pharmacie :** Pharmacie Arve et Salève ☎ 04 50 85 06 13
📍 141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
🕒 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- **Pôle Médico-Social (assistante sociale)** ☎ 04 50 33 23 47
📍 391 grande rue - 74 930 Reignier
Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 30.
Fermé au public le vendredi après-midi.

Transport

- **Transport scolaire (PROXIM'ITI)** 🌐 www.proximiti.fr
📍 56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.
- **Le transport à la demande (PROXIM'ITI)** ☎ 08 11 280 257
- **Taxis**
Autorisations de stationnement délivrées par la commune
Guillaume HEUZE (Taxi des Rocailles) ☎ 06 77 20 51 41
Taxi DHERBEY ☎ 06 30 57 87 25

Les points d'apport volontaire composés de différents conteneurs tels que papier – carton, bouteilles plastiques – emballage aluminium et verre se situent :

- Le stade des Fins
- La Grangette
- Vuret
- Les Cornus
- Impasse de Lansnelaz
- Route de la Collay
- La fruitière
- Loisinges
- Chemin des Écoles

Les conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères

- Jussy
- Chemin des Écoles
- Parking de la Poste
- Le stade des Fins
- La fruitière
- Chez les Verdels
- Marny
- Route de la Collay
- Chemin de la Pierre à Dieudon
- Route de l'Église
- Route de Crédoz
- Navilly
- Loisinges

Déchets verts

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Le brûlage des déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires) peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, source d'émission importante de substances polluantes ou cause de propagation d'incendie.

Ce texte est consultable à la mairie.

Nuisances sonores

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 20 h 00.
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00.
- le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Composteurs

Les inscriptions et distributions sont réalisées à la Communauté de Communes Arve et Salève à Reignier, Maison Cécile Bocquet.

Le compostage une méthode traditionnelle et écologique du traitement des déchets verts.

Devant l'augmentation constante de la quantité de déchets verts apportés à la déchetterie, les élus de la Communauté de Communes Arve et Salève ont mis en place une opération « composteurs individuels ». Outre les déchets de jardin, ces composteurs reçoivent également les restes de repas qui représentent environ 30 % de nos ordures ménagères !

Cette méthode de traitement, ancestrale et naturelle, est également une économie pour notre environnement : moins de camions sur les routes, moins de déplacements en déchetterie, moins de gaz d'échappement... Le produit obtenu est un engrais biologique, utilisable pour les jardins (autant d'ornements que potager), les balconnières, et les plantes d'appartement...

Une économie pour la collectivité et les contribuables

Les gestes de tri ont permis jusqu'à présent de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le compostage est bien une solution pour aller encore plus loin dans les économies, l'objectif étant, non pas de maintenir le taux de cette taxe, mais bien de le baisser.

Comment faire pour se procurer un composteur ?

Les composteurs sont mis à disposition au prix de 15 €, (au lieu de 35 €), et 18 € avec un « agitateur ».

La déchèterie

L'accès de la déchèterie est sécurisé !

- Le site est équipé d'une vidéo surveillance.
- L'entrée se fait automatiquement par carte.

Les cartes sont à retirer en mairie de Pers-Jussy sur présentation d'une pièce justificative d'identité et de domicile.

📍 1496 route des Rocailles - 74 930 Reignier-Esery

🕒 Horaires d'ouverture

- Été : du 1^{er} avril au 30 septembre
Du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
- Hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars
Du lundi au samedi (sauf jour férié) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Déchets acceptés

- Bois : palettes, planches, contreplaqué, bois de charpente, mobilier en bois
- Cartons : cartons, pliés et aplatis
- Gravats : Cailloux, béton (non armé), ciment, parpaing, ardoise, déblais
- Métaux : Tous types de métaux
- Déchets verts : branchages, tailles, tontes, feuillage, plantes
- Encombrants : Mobilier, literie, plâtre, moquette, verre (fenêtre miroir)
- Tout-venant incinérables : plastiques, textiles, caoutchouc, PVC
- Déchets d'équipement électriques et électroniques
- Autres : tri sélectif, produits d'entretien et de bricolage, produits phytosanitaires, piles, batteries, huiles minérales, radiographie médicale, pneumatiques, consommables informatiques, déchets d'activité de soins et risques infectieux.

Déchets refusés

- Explosifs, feux d'artifice (vendeurs)
- Amiante (prestataires spécialisés)
- Médicaments (pharmacie)
- Cadavre d'animaux (vétérinaires ou équarrisseurs)
- Bouteilles de gaz (vendeurs)
- Ordures ménagères (ramassage ou point d'apport volontaire)

Moins produire de déchet c'est possible

- **Pensez à composter** : En compostant vos déchets fermentescibles, vous obtiendrez un engrais 100 % naturel et gratuit !
- **Réduisez vos déchets verts grâce au paillage** : En utilisant l'herbe coupée en paillage au pied de vos plantes, vous éviterez la pousse des mauvaises herbes et limiterez l'arrosage.
- **Évitez les piles jetables** : Elles contiennent des produits toxiques pour l'environnement, investissez dans des piles rechargeables, vous rentrez vite dans vos frais.
- **Réparez au lieu de jeter** : Ayez le réflexe réparation (réparateur, dépanneur, couturière, cordonnier...).
- **Donnez une seconde vie à vos objets** : Vide-greniers, brocantes, dépôts-ventes, troc ou don à une association

Partagez avec vos amis, voisins ou louez avant d'acheter : Les objets d'utilisation occasionnelle et coûteuse.

PRATIQUES**Les entreprises de Pers-Jussy****► ALIMENTAIRE****AU BIO VIVANT***Producteurs locaux**Mercredi 9h - 12h30 / 15h - 19h**Jeudi 15h - 19h**Vendredi 9h - 12h30 / 15h - 19h**Samedi 9h - 12h30*

📍 45 impasse des Contamines

☎ 04.50.50.28.62

✉ aubiovivant@gmail.com

SUPERMARCHÉ CASINO*Le magasin est ouvert :**- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 19 h 30**- vendredi et samedi de 8 h 30 à 20 h 00**- dimanche de 8 h 30 à 12 h 30*

📍 240 impasse des Contamines

☎ 04 50 43 82 10

☎ 04 50 43 82 19

CAVE LA MARIE-JEANNE*Vin en vrac - Grand Cru*

📍 19 route de Reignier

☎ 04 50 43 45 87

GOURMANDISE DE PAIN*Boulangerie-pâtisserie - Fabrication artisanale**Petite restauration sur place et à emporter**Ouvert du lundi au vendredi de 6 h 00 à 19 h 30.**Le samedi de 6 h 00 à 19 h 00.**Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00.*

📍 45 impasse des Contamines

☎ 04 50 31 24 12

FROMAGERIE CONUS*Affinage - Importation Suisse**Pré-emballage - Exportation*

📍 136 route de Reignier

☎ 04 50 94 49 49

☎ 04 50 94 43 30

FRUITIÈRE DE PERS-JUSSY*Vente de fromages - Produits régionaux**Mardi, mercredi, jeudi de 15 h 00 à 19 h 00**Vendredi, samedi de 9 h 00 à 12 h 00**et de 15 h 00 à 19 h 00*

📍 5 route des Fins

☎ 04 50 94 72 08 (magasin)

GAEC « LA LOUISA »*ROGUET Gérald et Blandine**Fabrication fermière - Vente de fromages*

📍 2 766 route de la Chapelle Rambaud

☎ 06 20 93 63 26

☎ 07 78 14 85 88

**BOULANGERIE
LE FOURNIL DU MITRON***Boulangerie - Pâtisserie*

📍 74 chemin du Beule

☎ 04 50 39 20 00

LE SAVOYARD GOURMAND*Fromager - Charcutier - Traiteur**Stéphane SPREAFICO*

📍 5 cour de la République - 74 240 Gaillard

Présent sur le marché de Reignier

☎ 06 83 27 33 26

🌐 www.savoyard-gourmand.com

► BAR - RESTAURANT**CAFÉ DE CHEVRIER***Bar - Tabac - Restaurant**Ouvert du lundi au samedi.**Fermé samedi soir et dimanche**Menus du jour et carte*

📍 248 route de Chevrier

☎ 04 50 94 41 46

LE VIEUX PRESOIR*Restaurant - Bar - Tabac**Ouvert du lundi au samedi**Menus ouvriers à midi**Soirs et week-end sur réservations*

📍 37 chemin des Écoles - Chef-lieu

☎ 04 50 94 18 69

► SERVICES**AGENCE BANO IMMOBILIER***Juré BANOVIC, agent immobilier*

198 Grande Rue 74 930 Reignier

☎ 04 50 85 04 18

☎ 06 76 70 12 04

📍 260 rue G. Fichet 74 130 Le Petit Bornand

☎ 06 83 66 36 39

✉ bano.immo@wanadoo.fr

🌐 www.bano-immo.com

AMBULANCES-TAXIS DHERBEY*Tous transports*

☎ 04 50 25 60 60

BIOHÈME*Centre de beauté, bien-être et santé au naturel
(soins proposés avec une démarche zéro déchets,
éco-responsable pour plus de respect de la peau,
de soi et de la planète)*

☎ 06 40 18 45 74

📍 Loisinges

✉ contact.bioheme@gmail.com

📘 Biohème

🌐 Plus d'infos sur site de l'association

« J'aime les gens d'ici » rubrique « partenaires »

**GROUPAMA RHÔNE-ALPES
AUVERGNE**

📍 152 route de l'Éculaz - 74930 REIGNIER

☎ 09 74 50 32 67

☎ 09 70 40 12 15

L'INSTITUT DE L'ONGLE*Pose ongles gel - Nail Art - Extensions de cils*

☎ 06 83 82 07 89

Marjorie COIFFURE*Coiffure à domicile pour toute la famille*

☎ 06 87 31 80 37

ML ESTHETIK*Institut de beauté*

☎ 06 63 93 75 37

🌐 http://ml-esthetik.phyts.com*

* agenda en ligne

PRATIQUES

MC ESPACES VERTS

Cédric CHALLUT - Jérémy MAZZUCATE
Entretien & Création

📍 1176 route d'Annemasse 74930 REIGNIER
☎ 04 50 94 03 78

MÜLLER TUNING

Importateur Cellule TISCHER
Installateur de convertisseur

📍 74 800 La Roche sur Foron
☎ 06 86 70 42 16
✉ contact@muller-tuning.fr
🌐 www.muller-tuning.fr
f Müller Tuning

PAYSAGE DES BORNES

Alexandre QUEROL
Élagage - Entretien. Conception espaces verts
335 route de l'église
☎ 06 17 97 01 74
✉ pdbquerol@yahoo.fr

TAXI DES ROCAILLES

Transport de malades assis, agréé CPAM
(dialyses, radiothérapies, chimiothérapies,
hôpitaux de jour, etc.) - Transferts aéroports, gares
Transport colis - Plis urgents vers toute la France
☎ 06 11 20 56 39
✉ taxi.des.rocailles@gmail.com
🌐 www.taxidesrocailles.com

ETS VACHOUX SARL

Mobilier et matériel administratif
Collectivités, Scolaire, Industrie
Pour professionnels et particuliers
📍 346 route de Chevrier
☎ 04 50 94 42 14
🌐 www.vachoux.fr

VOYAGES GAL

Voyages Grand Tourisme - Transports Groupes
Sorties et voyages scolaires
📍 45 Impasse des Contamines
☎ 04 50 43 05 87
✉ voyagesgal@voyagesgal.com
🌐 www.voyages-gal.com

► AUTOMOBILES - CYCLES

CARROSSERIE LES CONTAMINES

Tôlerie - Peinture toutes marques
Réparations autos motos - Toutes assurances
Prêt de véhicules gratuit
📍 280 route de la Roche sur Foron
☎ 04 50 43 41 49
✉ carrosserielescontamines@orange.fr

CYCLES Serge JACQUEMOUD

Concessionnaire Cycles Vélo
Oxygène - Orbea Vélo
Fermé le jeudi
📍 30 impasse des Contamines
☎ 04 50 95 70 55

GARAGE RENAULT

📍 60 impasse des Contamines
☎ 04 50 43 40 09
✉ n2p74@orange.fr

SUPER WASH

Lavage auto self-service
7J/7 - 24h/24
📍 99 impasse des Contamines
☎ 04 50 95 74 32

► BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

BOCHARD Georges

Charpente / Couverture / Menuiserie / Agencement
📍 1 119 route de Vignettaz - 74 800 Cornier
☎ 04 50 85 09 02
☎ 06 08 57 93 67
✉ bochard.georges@wanadoo.fr

BOUILLE RMS

Électricité Générale
📍 20 route du Four
☎ 06 83 15 70 19
✉ mbouille@wanadoo.fr
🌐 www.bouille-rms.fr

DECARROUX TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - VRD - Déconstruction
Recyclage et valorisation des matériaux inertes
📍 340 route des Fins
☎ 04 50 94 42 82
✉ info@decarroux.fr
🌐 www.decarroux.fr

EYMAR PATRICK

Maçonnerie - Rénovation
📍 205 chemin de Chatembert
☎ 04 50 25 55 09
☎ 06 98 47 03 31

GJM : GARAN Joris Maçonnerie

Maçonnerie générale et rénovation
☎ 06 17 28 27 54
✉ garanjoris@aol.com

LAFON Fabien

Électricité Générale
📍 3 520 route de la Roche-sur-Foron
☎ 04 50 94 49 83
☎ 06 85 24 08 35
✉ fabienlafon74@gmail.com

LESTREZ Charpente

Charpente - Couverture - Zinguerie
Ossature bois - Rénovation
LESTREZ Romain
📍 2 577 route de la Chapelle Rambaud
☎ 06 87 49 58 06
✉ lestrezecharpente@orange.fr

MENUISERIE - CHARPENTE ZINGUERIE CHAMBAT

📍 468 rue de la tour - ZAC de l'Éculaz
74 930 Reignier-Ésery
☎ 04 50 94 48 03
☎ 06 70 14 00 86

SONNERAT ÉLECTRICITÉ

À votre service depuis 1976
Installation / Dépannage / Rénovation / Neuf
Chauffage électrique / Interphonie
Alarme / Automatisation de portails
📍 55 route de la Roche - Reignier
☎ 04 50 95 75 20
✉ jpsonnerat@orange.fr

